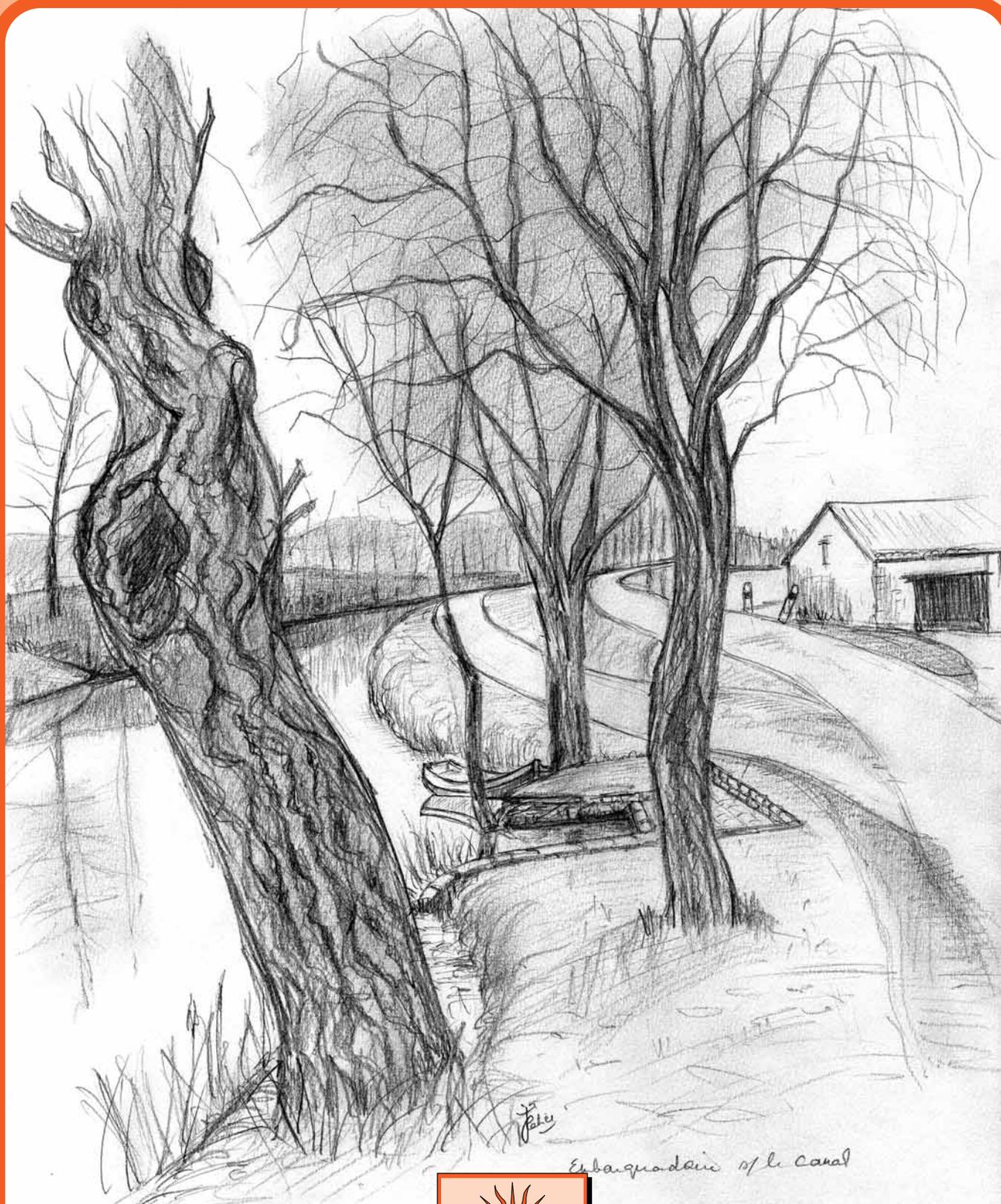


La Nouvelle

lettre d'auzeville-tolosane



N° 65



10/2005

Commission Information

Mairie d'Auzeville-Tolosane

L'ESPRIT DE LA LETTRE

« *Les humains sont faits pour réaliser des choses ensemble. Une œuvre collective est très importante car elle permet à chacun de dépasser ses malheurs personnels. La cellule individuelle et le nombrilisme ne m'ont jamais paru porteur de bonheur.* »

Coline Serreau

LA NOUVELLE Lettre d'Auzeville, en bref

• **La composition** du comité de rédaction n'est pas arrêtée définitivement : toutes les collaborations à titre temporaire ou non seront bienvenues. Vous pouvez envoyer des articles en tenant compte des modalités ci-dessous (en prévoyant un petit délai supplémentaire pour la saisie du texte).

• **Avertissement** : les titres, sous-titres, intertitres et « chapeaux » sont sous la responsabilité de la Rédaction, sauf indications particulières des auteurs des articles (règle générale utilisée dans toutes les publications des plus grandes aux plus humbles).

• **Les dates de parution** : 1/11, 1/03, 1/07. Dépôts des manuscrits à l'imprimerie : un mois plus tôt. Remise des textes le vendredi précédent le bouclage (de préférence saisis sur disquette, sinon les remettre 1 semaine plus tôt).

Découpage du canard

Les **infos municipales** sont les seules pages du journal contrôlées et rédigées par la municipalité, à qualité. Elles constituent le bulletin « municipal », le reste de LA NOUVELLE Lettre d'Auzeville est un bulletin « communal », de l'ensemble de la communauté villageoise.

La **vie associative** et le **magazine** résument leurs caractéristiques dans leur simple dénomination. Rappelons au passage que ce bulletin est à la disposition de toute association qui souhaiterait faire mieux connaître ses activités dans la commune. Ceci en harmonie bien sûr avec Foliolo qui par ailleurs « emploie » plusieurs rédacteurs en commun avec nous.

Le **Forum** est la rubrique des états d'âme, de la pensée libre, parfois de la libre pensée. C'est une table ronde où jusqu'à présent tous ceux qui l'ont demandé ont pris la parole sans aucune forme de censure. Les interpellations les plus vigoureuses se sont d'ailleurs principalement exercées à l'encontre de LA LETTRE. Quoique maso-négatifs, nous avons toujours pensé que les critiques méritaient d'être dites... même si nous les avons trouvées parfois injustes.

BULLETIN COMMUNAL N° 65

Conçu par la Commission Information

Responsable : Monique LEMORT - Édition Mairie d'Auzeville

Comité de rédaction : Belinda et Michel BOUTAUD, Jean-Paul DENIER, Tho KHA VANG, René LAVERGNE, Jean et Sylvette LAUZERAL, Monique LEMORT, Denise MÉNARD, Solange MICHEL, Denis MONCHY, Louis NOUGADERE, Nathalie OULIÉ, Laurence SALOMÉ, Sophie SCORTACORE, Sylvie et François-Régis VALETTE.

Photos : Bernard ARAGON, Jacqueline CARPUAT, Foyer Rural, Monique LEMORT, Danièle MORA, Alain PAILLOUS, Valérie REGIS, Sicoval.

Couverture : « Embarquadaire sur le Canal » J. Ratier

Réalisation : Imprimerie du Sicoval - Labège

INFOS MUNICIPALES

• Le mot du Maire	F.-R. Valette	3
• Hommage à Jean-Marie Destombes	M. Lemort	4
• Conseils municipaux en bref	F.-R. Valette	6
• Refonte des listes électorales	Y. Lambœuf	10
• Paiement par carte	Y. Lambœuf	11
• Écoles		12
• Contrat Éducatif Local	Équipe Municipale	14
• Travaux aux écoles	I. Tardieu	14
• Travaux communaux	B. Aragon	15
• ZAC		16
• Quartier des Demoiselles		16
• Nègue Saumes		16
• Animation et Vie locale	C. Sichi	17
• Plan d'Exposition aux Bruits	Y. Lambœuf	18
• SIVOS	B. Derue/Y. Lambœuf	19
• TCSP	A. Paillois	20
• Actualités du Sicoval	F.-R. Valette	21

ASSOCIATIONS

• 40 ans de l'A.S.L.A.	F. Regourd	25
• Foyer Rural	Le bureau	26
• Visite des Gallois	A.-M. Haudecœur/J. Carpuat	28
• Association Défense	J. Lauzeral/J. P. Denier	28

FORUM

• Mondialisation	J. Lauzeral	30
• L'Espéranto	Ch. Oster	31

MAGAZINE

• Nouvelles du lycée agricole	M. Pecqueux	32
• 2 ^e rencontre citoyenne	L. Nougadère	34
• L'espérance de vie	J. P. Denier	34
• Le cinéma de Rémi	M. L. Boutaud	36
• L'Europe dans la tourmente	Tho Kha Vang	37

DIVERS

• État civil/Numéros utiles		38
• Infos santé/Pharmacies de garde		39
• Jour de Fête		40

“ Le financement des services péricolaires ”



Depuis septembre 1999 nous avons mis en place les Centres de Loisirs Associés Aux Écoles (CLAE) et les Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH).

Les CLAE sont constitués par les services péri-scolaires mis en place pendant la journée scolaire, à savoir : les accueils du matin (7 h 30 - 8 h 50) et du soir (17 h - 18 h 30), les Activités Inter-Classes (AIC) entre 12 h et 14 h incluant le temps du repas au restaurant scolaire.

Les CLSH sont constitués par les centres de loisirs des mercredis après-midi, des mercredis libérés, des petites vacances scolaires (Toussaint, Hiver, Pâques) et du mois de juillet.

Nous avons 2 CLAE-CLSH. L'un est pour les enfants de l'école maternelle (3-5 ans) et l'autre pour les enfants de l'école élémentaire (6-11 ans). Nous avons également un CLSH pour les ado-

lescents (12-18 ans). La mise en place de ces CLAE-CLSH par les Communes avait été, jusqu'à maintenant, vivement encouragée par les Pouvoirs Publics à travers le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Quand ils reçoivent l'agrément de ce dernier ils sont alors subventionnés par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). C'est le cas des CLAE-CLSH de notre Commune.

Nous avons mis en place des moyens importants :

- en personnel : 8 animateurs permanents renforcés par d'autres animateurs pour les centres de loisirs ;
- en matériel : locaux affectés en propre aux CLAE-CLSH, équipements divers...
- en crédits de fonctionnement.

Le coût de ces CLAE-CLSH n'est que partiellement couvert par les tarifs appliqués. La subvention de la CAF allège très sensiblement la charge de la Commune. C'est ainsi que pour l'année 2004 nous avons reçu 105 663,37 euros. Le Gouvernement a décidé de réduire de manière brutale et drastique les subventions apportées par la CAF.

Comme on ne peut envisager la limitation et encore moins la suppression des CLAE-CLSH parce qu'ils correspondent à un besoin de nombreuses familles et que nous avons mis en place le personnel qualifié nécessaire il ne nous reste plus que 2 possibilités.

Soit la contribution des familles qui utilisent ces services est augmentée. Soit La Commune prend à sa charge ce qui ne lui est plus apporté par la CAF : il en résulte une augmentation des impôts. C'est un nouvel exemple du transfert de charges de l'État vers les Communes.

Ce ne sera pas le dernier.

François-Régis VALETTE



Il nous a quittés...

Beaucoup d'entre vous ne connaissez pas Jean-Marie Destombes. Il était l'un des piliers de notre équipe municipale : son action au sein de la Commission des Affaires Sociales et de la Commission Information occupait largement ses journées, ses soirées et même quelquefois « une bonne partie de ses nuits ». Ces témoignages d'Auzevillois qui l'ont côtoyé, vous éclaireront sur cet homme vif, pétillant qui aimait la vie et ses semblables...

« À l'Eau Vive, j'ai rencontré M. Destombes lorsqu'il a pris la place de représentant de la Mairie courant 2003. Sa stature et sa capacité « sonore » m'ont certes impressionnées mais moins que sa curiosité, son désir de comprendre et son enthousiasme à débattre avec chacun. Il savait défendre son point de vue avec énergie, tout en restant ouvert et à l'écoute de celui des autres. Lors des assemblées générales, il observait, écoutait et j'ai été touchée qu'il se dise « épaté » par l'ambiance qui y régnait et notre façon de fonctionner : « Qu'est ce que c'est choueeeeeette » disait-il, les yeux brillants comme ceux des enfants, et il profitait de la fin de la réunion pour discuter avec les uns et les autres... C'est vous qui m'avez épaté Monsieur Destombes, au fil de nos rencontres, et vous êtes parti juste quand j'allais oser... vous appeler Jean-Marie ».

Anne Ragon, directrice de la crèche « l'Eau Vive »

« Quel plaisir de discuter longuement de tout et de rien, une grande culture, toujours à l'écoute des autres. »

Bernard Carpuat, conseiller municipal

« Un jour en fin de journée, je regardais tranquillement les petites annonces à la Mairie d'Auzesville. Les personnels ont fermé la porte sans s'en rendre compte. J'étais donc enfermé pour la nuit. Je sors mon portable, vite, appelant le Maire, comme d'habitude, mais il est souvent absent, allant par-ci par-là au service de la population. J'appelais mon épouse pour prévenir les conseillers municipaux. Rapidement Jean-Marie DESTOMBES, Yves LAMBŒUF prévenus et Bernard ARAGON passant par là étaient venus me délivrer. Une réunion imprévue. On se marre tous. Dénouement heureux. »

Tho Kha Vang, membre de la Commission Information

« Jean-Marie, c'est pour moi l'homme des réconciliations. Il savait, mieux que quiconque, dialoguer avec les gens d'opinions et de convictions diamétralement opposées, apportant ainsi sa pierre au rétablissement d'une paix locale si durement chahutée ces dernières années. C'était aussi un sacré bavard, dans le bon sens du terme : il était si passionnant à écouter que j'ai souvent mangé froid quand son coup de fil me prenait au milieu du repas ! Malgré tout j'aimais bien l'entendre, alors, « Jean-Marie, de là-haut, n'hésite pas à continuer à m'appeler, je ne t'oublie pas ! ».

Denis Monchy

« Salut Jean-Ma, c'est Clo Clo ! Ainsi débutaient nos conversations téléphoniques dont on ne savait jamais combien de temps elles dureraient ! Je commençais à lui faire le « topo » de la dernière réunion du « CLIC » (affaires sociales) à laquelle je le remplaçais, pour très vite me laisser entraîner sur des sujets complètement différents, de politique, de société, de médecine, de cinéma, familiaux, qui avaient tous le dénominateur commun d'être traités avec une merveilleuse dimension humaine et toujours beaucoup de générosité et d'humour ! C'est à un Ami, un copain, que je dis aujourd'hui pour la dernière fois avec une infinie affection : Salut et Adieu Jean-Ma ! puisses-tu me guider encore dans l'accomplissement des tâches dont tu m'as faite héritière ».

Claudy Sichi, conseillère municipale





« Avez-vous remarqué que Jean-Marie avait de grandes oreilles ?
 À la mesure de la stature du bonhomme bien sûr, mais c'était des oreilles « spéciales »...
 À mon avis, directement branchées sur le cœur car toujours à l'écoute quand il s'agissait de venir en aide à un tel ou une telle en difficulté sur la commune.
 Combien de fois l'ai-je sollicité dans le cadre de ses fonctions au CCAS... Toujours il finissait par dire : « je ne sais pas si on va trouver une solution, ... mais on va essayer ! ».
 En même temps que son sérieux, il avait un petit côté naïf toujours très inattendu, avec des réflexions « de grand ado trop vite poussé » qui nous faisaient éclater de rire !
 Aussi quand vous penserez à Jean-Marie, vous n'oublierez pas « ses grandes oreilles », mais surtout l'homme sensible et généreux qu'il était et qui avait su garder une part de son âme d'enfant »

Anne Cazin, médecin à Auzeville

« C'est au retour d'une courte absence que nous avons appris le décès de Jean-Marie Destombes. Pour nous ce fut un choc. Nous avons eu l'occasion de participer ensemble à des réunions, des commissions municipales, à des soirées. Une réelle estime était née. Je garderai de Jean-Marie le souvenir d'une personne affable, cordiale, ouverte aux autres et curieuse des problèmes de notre temps, généreuse. Les mots sont en fait impropres à traduire le vide qui se crée autant que les souvenirs très forts de sa présence. Un départ aussi brutal devrait nous faire mesurer la fragilité de notre condition et nous inviter à plus de générosité et de compréhension envers les autres. Sincèrement, nous te regrettons. »

Sylvette et Jean Lauzeral

« Avec Jean-Marie, pas de problème quand il te pose une question : soit tu sais alors il te demande et analyse tous les détails ; soit tu sais pas et alors il t'explique. De toute façon, de longues heures d'échange et de débat. Merci Jean-Marie. »

Yves Lambœuf, adjoint au Maire

« Jean-Marie était, y compris dans les situations les moins faciles, un homme à grand cœur... »

Jean-Paul Denier, membre de la Commission Information

« En 2002, lorsque mon fils est né, Jean-Marie est venu le photographier sous tous ses angles, et cela nous a donné l'occasion d'une longue discussion sur les enfants. Ce jour-là j'ai pu mesurer l'amour qu'il portait aux siens. Dans chacun de ses mots, il y avait le bonheur et la fierté du papa qu'il était. Cela a établi un lien très fort entre nous. Il manque à ses enfants, et à nous aussi. »

Irène Tardieu

Nous avons travaillé durant plusieurs années avec M. Destombes à la mise en page de *La Nouvelle Lettre d'Auzeville*. Ses visites, dévolues en premier lieu au bulletin (dépôt ou validation des textes), pouvaient aussi s'enrichir de deux heures de discussion passionnée au sujet d'un article lu la veille dans la presse nationale, des « potins » de la commune ou d'anecdotes concernant enfants et petits enfants... Ces « discussions » nous manqueront beaucoup...

L'équipe de l'Imprimerie du Sicoval

Jean-Marie : un grand gaillard qui inspirait d'emblée la sympathie. Un mélange rare de raison et de passion. Homme de conviction, d'une grande rigueur intellectuelle et d'une parfaite loyauté dans ses engagements : des qualités en voie de disparition.

François-Régis Valette

Il était ainsi Jean-Marie : avant tout un homme de conviction ; il aimait dialoguer avec les autres et en « découdre » pour faire avancer ses idées. Très souvent, homme de compromis (et pas de compromission), il inspirait le respect.

La Nouvelle Lettre d'Auzeville a été, sous sa responsabilité et pendant ces 4 années, une publication où le débat d'idée a pu avoir lieu : qu'il en soit remercié.

Monique LEMORT





Conseils muni

Les réunions du conseil municipal sont publiques. L'ordre du jour de chaque réunion est donné dans le Téléx. Les interruptions de séance systématiques, sur chaque question à l'ordre du jour, permettent aux personnes qui assistent à la séance du conseil municipal de s'exprimer et de dialoguer avec les conseillers. Le compte rendu de chaque réunion du conseil est affiché dans les panneaux d'information de la commune dans la semaine qui suit la réunion. Vous pouvez le consulter à la mairie et en obtenir une copie si vous le désirez, ou le recevoir par courriel.

Conseil municipal du jeudi 23 juin 2005

■ Tarification des services communaux pour la rentrée de septembre 2005

La nouvelle tarification proposée repose sur 4 points principaux :

- utiliser le quotient familial fiscal (QF) pour déterminer les ressources de la famille ou de l'utilisateur ;
- définir le niveau de ressources de la famille ou de l'utilisateur à partir duquel il n'y a plus d'aide apportée par la Commune ;
- définir le QF pour lequel la participation demandée aux familles ou à l'utilisateur est minimale et arrêter le niveau de ce minimum ;
- déterminer la progressivité du tarif et le nombre de tranches.

D'où la détermination des tranches :

Tranche	QF
T1	jusqu'à 425
T2	de 426 à 706
T3	de 707 à 855
T4	de 856 à 975
T5	de 976 à 1 100
T6	supérieur à 1 100

On en déduit les tarifs applicables pour les différents services :

- accueil scolaire
- accueil du mercredi

- centre de loisirs sur site
- cantine
- cantine des centres de loisirs.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les nouvelles tranches tarifaires et les tarifs des différents services avec application à la rentrée scolaire de septembre 2005.

■ Mise en place du paiement d'arrhes pour le centre adolescents de juillet 2005

La possibilité de paiement d'arrhes est instaurée pour le centre adolescents de juillet 2005.

■ Ouverture d'une ligne de trésorerie

Dans l'attente du paiement par le Conseil Général de subventions notifiées depuis plus d'un an mais qui n'ont toujours pas été versées et de la vente de 2 terrains à bâtir d'ici la fin de l'année il est nécessaire d'ouvrir une ligne de trésorerie. Après consultation de différents établissements financiers le choix se porte sur Dexia CLF Banque. Les principales caractéristiques de la ligne de trésorerie sont les suivantes : montant : 300 000 euros ; durée : 12 mois ; taux d'intérêt : index EONIA + marge de 0,13 %.

■ Travaux divers

- a) Différents travaux d'urbanisation sur

les voiries sont prévus. Il s'agit de travaux sur :

- le RD 57A (Chemin del Prat) : c'est la 3^e et dernière tranche comprise entre le giratoire de l'allée de la Durante et l'allée du Pré St Séverin. Ce projet a été défini en concertation avec les riverains. Ces travaux seront réalisés en 2006.
- le RD 79A/79B. Le projet est à définir de manière détaillée en concertation avec les riverains. La demande d'inscription de ces travaux a été effectuée auprès du Conseil Général pour subventions. A cette fin une estimation de leur coût a été faite. Elle s'élève à 228 390 euros.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser la réalisation des travaux d'urbanisation sur la RD 79A / 79B ;
- de confier au Sicoval par voie de convention la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux ;
- de s'engager à inscrire au budget municipal les crédits nécessaires à l'opération.

- b) Travaux de sécurisation au carrefour du RD 79 A (croisement du Chemin de la Mairie et du Chemin St Jean).

Le Conseil municipal décide :

- d'autoriser la réalisation de ces travaux ;
- d'en confier la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre au Sicoval ;
- de demander à bénéficier d'une subvention dans le cadre des amendes de police ;
- de s'engager à inscrire au budget municipal les crédits nécessaires à leur réalisation.

- c) Demande de subvention auprès du Conseil Général pour l'effacement des réseaux de télécoms sur la 3^e tranche de travaux du Chemin del Prat.

■ Dématérialisation des procédures de marchés publics

L'article 56 du Code des Marchés Publics oblige les Collectivités Locales, depuis le 1^{er} janvier 2005, à mettre en ligne les dossiers de consultation et de recueillir, via internet, la réception des candidatures et des offres. Ceci pour des marchés dont le montant est supérieur à



icipaux en bref

230 000 euros HT. Les candidats qui soumissionnent aux marchés ne sont pas obligés de récupérer les documents ni de répondre par internet. Ils peuvent continuer à le faire avec les supports papier habituels.

Le Conseil municipal décide de mettre en place, conformément aux obligations réglementaires qui lui sont faites, la dématérialisation des marchés publics et de contractualiser avec l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP) pour s'appuyer sur les services de ce dernier dans cette mise en place.

■ Droit de préemption urbain (DPU) et de préemption urbain renforcé

Il est rappelé que par délibérations des 9 juin 1992, 15 septembre 1992, 30 mars 1999 et 13 juin 2002 la Commune avait décidé d'instaurer le droit de préemption urbain (DPU) sur son territoire.

Or, la 5^e modification du POS ayant été adoptée le 31 mars 2005, il est nécessaire de renouveler l'instauration de ce droit.

Ce droit de préemption permet à la Commune de mener une politique foncière en vue de la réalisation d'opérations d'aménagement par l'acquisition de biens.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'instituer :

- le droit de préemption urbain sur toutes les zones urbaines et les zones d'urbanisation future ;
- le droit de préemption urbain renforcé qui étend le champ d'application notamment aux lots de copropriété et aux immeubles construits il y a moins de 10 ans.

Ce droit de préemption urbain entrera en vigueur le jour où la présente délibération sera exécutoire, c'est à dire aura fait l'objet d'un affichage en mairie et d'une insertion dans 2 journaux.

■ Contrat de location d'un appartement communal

À la suite du départ du précédent locataire le Conseil municipal accepte de louer un logement T3, situé 16 Chemin des Écoles, à M. Cyrille Calas et Madame Myriam Trimaglio à compter du 21 août 2005 selon une convention d'occupation précaire et révocable.

■ Compte rendu du Conseil de Communauté du Sicoval du 6 juin 2005

Sur les 26 points de l'ordre du jour seuls les points suivants font l'objet d'un compte rendu succinct : schéma d'assainissement, future collecte sélective des déchets ménagers, décision modificative n° 1 concernant le budget, élargissement du périmètre du SMEAT et modification des statuts (le SMEAT est le syndicat mixte en charge de l'élaboration du futur Schéma de Cohérence Territoriale sur un périmètre de 117 communes).

■ Divers

Compte rendu annuel de concession de gaz de France.

Conseil municipal du jeudi 7 juillet 2005

■ Avis sur le projet de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) de la RN 113

Se rapporter au texte en encart ci-dessous.

La position du Conseil Municipal sur le projet de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) de la RN 113

Le Conseil municipal a pris, à l'unanimité, les positions suivantes concernant le projet de TCSP sur la RN 113 qui est soumis à l'enquête publique depuis le 6 juin 2005 et jusqu'au 8 juillet 2005 inclus. Le Conseil est très favorable au principe du projet de TCSP intégral depuis la future station de métro de Ramonville-St-Agne jusqu'à la sortie de Castanet-Tolosan côté Pechabou.

En effet, un tel projet constitue une alternative de transport urbain attractive pour 3 raisons : la vitesse commerciale (le moyen de transport en commun n'est plus soumis aux « bouchons »), la régularité et la fréquence. Cette attractivité est accrue par le fait qu'il rabat les usagers vers un mode de transport extrêmement performant et donc attractif : le métro. En outre les bus mis en service sont des bus plus propres qui contribuent à améliorer la qualité de l'air dont la première source de pollution est constituée par les déplacements en automobile.

Toutefois, le projet soumis à l'enquête publique appelle plusieurs réserves de la part du Conseil :

- il n'est pas en site propre dans la traversée de Castanet ;
- le parking relais de la Maladie, à Castanet, côté Pechabou doit offrir une capacité très sensiblement supérieure ;
- la réalisation du TCSP en bus doit prendre en compte la possibilité d'une évolution future vers le tramway ;
- un giratoire doit être réalisé à hauteur de l'allée des Peupliers sur Castanet.

Par ailleurs, en ce qui concerne la traversée de notre commune le Conseil considère

qu'une autre solution est nettement préférable à la solution soumise à l'enquête publique pour le tronçon situé après le feu, dans la direction de Ramonville-St-Agne.

En effet, la solution soumise à l'enquête publique consiste en la construction d'un mur qui longe la résidence du Château sur une longueur de 230 mètres, mur dont la hauteur atteint 4,80 mètres par endroit. Ce mur détruira une partie des arbres qui longent la RN 113, accroîtra les nuisances sonores pour les maisons situées en face sans compter la réverbération par temps chaud. Aussi cette solution nous paraît devoir être rejetée pour 3 raisons d'ordre urbanistique, technique et esthétique.

Une meilleure solution consiste à prendre l'emprise nécessaire au TCSP sur la partie droite de la RN 113 après le feu en direction de Ramonville. Le très gros inconvénient de cette solution réside dans le fait qu'elle implique la destruction de 6 maisons d'habitation (ou au minimum 5) et d'un garage. Les propriétaires ont été contactés depuis le début janvier 2004. Les négociations sont en cours.

Le Conseil municipal est très favorable à cette solution sous réserve d'un montage financier convenable, la Commune ne pouvant pas assurer la charge financière induite par une telle solution qui ne semble pas plus coûteuse que la précédente.

D'autre part, le Conseil considère comme nécessaire un emplacement de parking de dissuasion sur la Commune et propose qu'il soit implanté sur la propriété Sourdouyre. Il demande un déplacement des stations de bus au niveau de la Durante.



■ Demande de subvention auprès du Conseil Général pour l'acquisition d'un tracteur pour le service technique de la Commune.

La Commission d'Appel d'Offres de la Commune a opté pour la proposition faite par les Établissements Sacré : un tracteur d'un montant de 22 338,99 euros TTC.

Le Conseil décide, à l'unanimité, l'acquisition de ce tracteur et sollicite une subvention du Conseil Général.

■ Conduite d'opération pour la construction d'un groupe scolaire et d'une Crèche.

Un avis d'appel public à concurrence a été lancé pour une mission de conduite d'opération pour la construction d'un groupe scolaire et d'une crèche.

Le Conseil suit l'avis de la commission d'appel d'offres qui propose de retenir les services de la Direction Départementale de l'Équipement.

Le projet porte sur la construction :

- d'un groupe scolaire comprenant notamment 3 salles de classe de maternelle, 5 salles de classe d'élémentaire, 2 salles CLAE ;
- 2 salles multi-activités ;
- un restaurant scolaire ;

- une crèche d'une capacité de 25 enfants.

Ces équipements doivent être mis en service à la rentrée de septembre 2008.

■ Vote du budget du lotissement communal

Par délibération en date du 20 janvier 2005 le Conseil municipal avait décidé d'acquérir un terrain au lieu dit « Argento » pour la création d'un lotissement communal.

Par délibération en date du 26 mai dernier la maîtrise d'œuvre de ce lotissement a été confiée au cabinet Gosselin.

Un projet de budget prévisionnel est établi. Les recettes et les dépenses s'équilibrent à 2 065 500 euros.

Les dépenses sont constituées par l'achat du terrain, les honoraires du maître d'œuvre, les travaux, les charges financières. Les recettes proviennent exclusivement de la vente des terrains à bâtir. Une partie de la TVA sur travaux sera récupérée.

■ Compte rendu du Conseil de Communauté du Sicoval du 4 juillet

L'ordre du jour du Conseil comportait 20 points. 3 d'entre eux ont fait l'objet

d'un compte rendu succinct : le compte administratif 2004, les résultats de l'étude de marché du logement neuf sur le territoire et la mise en place de la territorialisation.

■ Questions diverses

a) Création d'une régie de recettes pour l'encaissement des produits des participations aux diverses activités culturelles et de loisirs avec autorisation donnée au régisseur de disposer d'un fonds de caisse de 46 euros.

b) Modification du temps de travail d'un agent.

Le temps de travail d'un agent d'animation est porté de 32 à 35 heures soit un temps complet.

Conseil municipal du jeudi 15 septembre 2005

À l'ouverture de la séance, le Conseil municipal tient à rendre unanimement hommage à Jean-Marie Destombes, Conseiller Municipal récemment décédé. Le Maire rappelle les responsabilités qui étaient les siennes au sein de l'Équipe Municipale dans les commissions communales de la Communication, des Affaires Sociales et dans la Commission Communale de l'Action Sociale. Il représentait également la Commune au Sivom, dans de nombreuses instances locales et participait à différentes commissions du Sicoval. Le Maire souligne également ses compétences, son savoir faire, sa rigueur et son grand dévouement. Une minute de silence est ensuite observée par l'Assemblée.

■ Les travaux d'été aux écoles et le bilan de la rentrée.

École élémentaire : réfection totale de la clôture à côté de la cantine scolaire et de la salle CLAE ainsi que différents travaux mineurs. Coût total : 5096,76 euros.

École maternelle : il a été procédé, fin août, à la mise en place du préfabriqué devant servir d'extension au dortoir. Ce bâtiment est prêté gratuitement par le Conseil Général. Sa mise en place, dont le coût est de 20 000 euros, est à la charge de la Commune. Pour répondre à des considérations d'économie d'énergie le préfabriqué a été équipé d'une pompe à chaleur réversible.

■ Réfection des trottoirs

Se rapporter au texte en encart ci-contre.

Réfection des trottoirs : travaux 2005 et programme des travaux 2006 - 2010

P our la 5^e année consécutive, une réfection des trottoirs a été effectuée par le Service Technique pour un coût total de 37 249 euros. Les travaux ont été effectués au lotissement des Iris Bleus dont le programme de réfection est achevé. C'est le 2^e après celui des Mimosas.

Le programme pluriannuel de réfection est établi comme suit sur proposition de la commission Travaux :

- en 2006 : le Moulin Armand (partiellement) et le Pré Saint-Séverin en 2006-2007 ;
- ensuite l'Ermitage puis La Croix de Lamarque.

Le Chemin du Canal doit faire l'objet d'un programme de réaménagement global, du type de celui qui a été effectué Chemin del Prat. La définition de ce programme est lancée. Elle

sera menée en concertation avec les riverains.

Le lotissement des Amazones dont les trottoirs et certaines parties communes sont très dégradées doit faire l'objet d'un diagnostic, préalable à un programme de réfection.

Le Conseil municipal décide de faire recenser tous les besoins de réparation ponctuelle des trottoirs. Selon leur importance ces réparations seront effectuées par le Service Technique sans délai ou bien réalisées l'an prochain au moment de la réalisation de la tranche annuelle de réfection de l'année 2006.

Enfin, le Conseil municipal demande à la Commission Travaux de lui proposer un programme pluriannuel de réfection des chaussées.



■ **Réhabilitation de l'aire du Rachai**

Dans le cadre de la compétence dont il dispose en matière de création et de réhabilitation des aires des gens du voyage le Sicoval a établi le cahier des charges d'un programme de réhabilitation de l'aire du Rachai.

La commune d'Auzeville a été saisie pour donner son avis. Le débat qui s'engage amènera à distinguer les travaux de réfection indispensables de ceux qui sont simplement souhaitables.

■ **Aménagement de l'aire de grands jeux**

L'aménagement de l'aire de grands jeux a fait l'objet d'un appel d'offres. C'est l'entreprise « Arnaud Espaces Verts » qui a été retenue pour effectuer les travaux de terrassement, de drainage, d'amendement et de semis pour un total de 56 749,25 euros HT. La solution retenue pour l'arrosage est à arrêter.

■ **Désenclavement des riverains du canal**

Se rapporter au texte en encart ci-contre.

■ **Rapport et conclusions de la commission d'enquête sur le plan d'exposition aux bruits (PEB)**

Se rapporter à l'article portant sur ce sujet dans ce numéro de *la Lettre* p 19.

■ **Plan de protection de l'atmosphère**

Ce plan a pour objectif principal d'assurer que les concentrations des polluants réglementés ne dépassent pas les seuils des directives fondées sur les recom-

Désenclavement des riverains du Canal du Midi

Cinq familles ont leur habitation principale le long du Canal du Midi. Ils ne peuvent y accéder en voiture qu'en empruntant le chemin de halage. Ceci provoque des incidents parfois graves avec les utilisateurs (coureurs à pied, cyclistes, rollers...) de ce chemin.

Nous avons fait placer des panneaux tous les 250 mètres pour rappeler que les riverains sont autorisés à circuler en voiture et leur avons délivré des badges à apposer sur le pare brise.

Parallèlement nous avons demandé au Conseil Général d'étudier la création d'un 2^e chemin qui serait réservé aux riverains.

Le Conseil Général nous propose de financer la réalisation d'un chemin non revêtu d'une largeur de 2,5 mètres avec une ou deux aires d'attente pour permettre le croisement des véhicules.

La gestion et l'entretien de cette voirie sera de la responsabilité de la Commune qui devra, en outre, acquérir les emprises foncières nécessaires.

Préalablement à l'engagement de tous travaux l'autorisation des services de l'État devra être obtenue car le Canal est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le Conseil municipal accepte l'ensemble des propositions du Conseil Général.

mandations de l'Organisation Mondiale de la Santé. Il fixe les objectifs à atteindre pour 2010 en prévoyant des mesures permanentes et des mesures d'urgence. Il est soumis pour avis aux organes délibérants des 109 communes concernées.

Le Conseil municipal donne un avis favorable à ce projet.

■ **Divers**

- Fixation du montant de la participation au tournoi de football ludique organisé par le centre ados.
- Virement de crédits de compte à compte.

■ **Compte rendu du Conseil de Communauté du Sicoval du lundi 5 septembre**

L'ordre du jour du Conseil comportait 23 points. Un compte rendu succinct de 3 d'entre eux a été effectué : le rapport d'activités annuel des services de l'emploi du Sicoval, l'étude de circulation et le contrat de développement durable avec la Région.

L'Équipe Municipale



On nous a récemment rapporté le cas d'empoisonnements de chats dans un quartier de la commune. Dans un périmètre restreint, certificat du vétérinaire à l'appui, il s'agit d'empoisonnements à la strychnine, 7 chats atteints, 5 morts en deux à trois jours. Si vous avez eu connaissance d'autres agissements récents du même ordre, merci de les signaler, cela aidera peut être à y mettre fin.

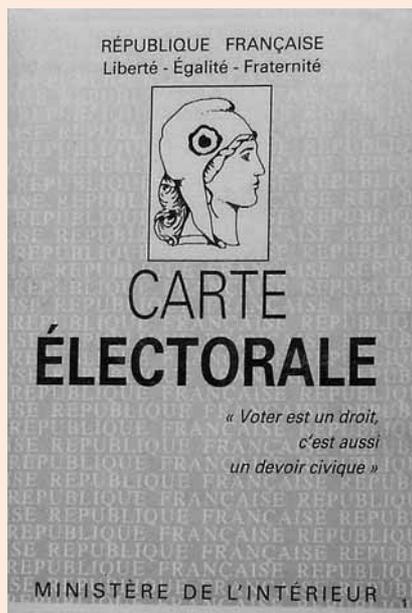


La refonte des listes électorales est en cours.

Vous avez peut-être été sollicité pour vérification de votre qualité d'électeur sur la commune. Cette démarche découle de la refonte des listes électorales à laquelle il est procédé régulièrement. La liste doit recenser avec précision les électeurs pouvant exercer leur droit de vote sur la commune et suivre les dispositions du code électoral. Ci-dessous quelques explications.

La régularité et la sincérité des opérations de vote reposent en partie sur la qualité des listes électorales tenues pour chaque bureau par les communes puisqu'elles sont organisatrices des scrutins. Ces listes sont révisées annuellement pour prendre en compte tous les événements connus et déclarés au 31 décembre précédent, notamment les demandes d'inscription des nouveaux arrivants. Elles sont définitivement arrêtées le dernier jour de février. Cette révision est aussi pour partie quasi automatique; elle résulte des services de l'État Civil qui notifient les radiations pour décès, de l'INSEE qui provoque automatiquement l'inscription des jeunes recensés dans leur commune de résidence, de l'administration judiciaire qui notifie les éventuelles pertes des droits civiques en cas de condamnation et aussi l'arrivée à majorité de jeunes électeurs entre le 1^{er} mars et la date d'un scrutin. Mais les plus nombreuses modifications sont celles notifiées par INSEE qui centralise toutes les informations sur les mouvements de la population. En effet, lors de l'inscription sur la liste d'un nouvel arrivant dans une commune, il lui est demandé sa commune d'origine; ces informations sont transmises à l'INSEE qui se charge de faire procéder à la radiation afin que l'inscription soit unique.

Toutes ces opérations sont validées par une commission présidée par le Maire dans laquelle siègent des personnalités nommées par la Préfecture et par le Tribunal.



La refonte conduit à l'édition de nouvelles cartes d'électeur.

Une part très importante de ces modifications repose sur la déclaration par l'électeur. Or il y a des personnes qui ne font pas les démarches (bien qu'elles soient obligatoires, art. L9 du code électoral). Par ailleurs, des éléments peuvent échapper à la vigilance des services concernés. Progressivement la liste pourrait ne plus correspondre à l'électorat réel. Aussi, tous les 3 à 5 ans, ne se contentant plus de vérifier et d'acter les modifications proposées, la commission procède à un examen détaillé, reposant sur le travail des services administratifs et de Police Municipale,

au niveau de la commune, grâce à leur connaissance de sa population. Ce n'est plus la révision, c'est la refonte des listes électorales qui conduira à l'édition de nouvelles cartes d'électeurs. La principale préoccupation est de s'interroger sur le maintien de l'inscription de personnes dont on peut s'interroger sur leur qualité de résident permanent dans la commune et pour lesquelles il faut vérifier qu'ils ne remplissent pas d'autres conditions leur permettant de maintenir leur inscription. Avant de procéder à une radiation, toutes les vérifications possibles sont faites et toutes les tentatives de contact sont opérées afin de permettre et de proposer le maintien de l'inscription; cependant, après courrier RAR à la dernière adresse connue resté sans réponse ou retourné par la poste, il est procédé à la radiation. Le courrier a pour objet de solliciter les observations et objections qui sont alors étudiées. Mais ne sont recevables et ne peuvent être considérées que les objections entrant dans le cadre défini par le code électoral. La radiation selon cette procédure est celle qui s'appliquera lorsqu'un électeur ayant déménagé plusieurs fois, sans jamais se faire réinscrire, n'est plus joignable et qu'il a apparemment perdu toute condition permettant de le considérer comme électeur dans la commune selon le code. Autre exemple type avec celui du jeune adulte: entre fin de formation et début d'activité, il est provisoirement établi ailleurs qu'au domicile parental pour une durée courte ou moyenne mais inconnue, tout comme la suite du séjour, sans savoir s'il ne pourrait y avoir retour. Il est évident qu'il faut considérer la situation mais là c'est plus facile puisqu'on a des interlocuteurs pour apprécier ces états transitoires. Les années 2007 et 2008 s'annonçant riches en scrutins et la précédente refonte datant de 2003, nous avons estimé nécessaire de procéder à cette opération qui sera terminée pour l'année 2006, laquelle doit en principe être sans vote.

Yves LAMBCEUF



Paiement des services municipaux, du nouveau au guichet : on accepte les cartes.

En prolongement de la mise en place de la charte Marianne, afin d'améliorer la qualité du service, l'accueil administratif de la Mairie va être doté d'un terminal de paiement CB et Monéo®. Vous pourrez donc prochainement régler au guichet les dépenses liées à la restauration scolaire ou aux activités péri-scolaires en utilisant les moyens les plus modernes.

Avec la multiplication de services payants, les communes sont confrontées à des problèmes de caisses, de recettes, et de gestion de menues sommes, comme tout commerçant ; mais cette gestion se fait auprès d'un banquier bien particulier, le Trésor Public, qui est aussi contrôleur de gestion et gestionnaire des litiges.

En première analyse, le couple Service Public Communal - Trésor Public n'est pas porteur d'une image dynamique. Nous avons voulu rompre avec ce schéma et, sur l'aspect des moyens de paiements acceptés, suivre l'évolution en cours. La mise en place actuelle du système Monéo® et celle plus ancienne et déjà bien établie des cartes bancaires de paiement a été l'occasion de réflexion pour finalement proposer cette amélioration.

Depuis plus de 30 ans, en général, les espèces étaient utilisées pour les paiements de faible valeur, le chèque était réservé aux transactions d'un montant plus élevé, la trace dans les écritures



des comptes bancaires concernés gageant une certaine sécurité. Plus récemment l'usage de la carte bancaire s'est généralisé pour sa commodité et sa sécurité. À moyen terme la disparition de l'usage des espèces sonnantes et trébuchantes et de leurs contreparties papier (billets ou chèques) sera constatée. Les rectangles de plastique, notamment depuis qu'ils sont dotés d'une puce électronique, ont vocation à les remplacer. Déjà les cartes de paiement supplantent les chèques offrant des avantages aux deux acteurs d'une transaction : assurance du paiement pour le crédit moyennant des frais faibles ; facilité d'usage et débit

différé pour le débit moyennant une cotisation annuelle modique (en version de base). Pour Monéo® c'est moins en vogue car c'est aussi beaucoup plus récent ; ce système devrait se développer pour les petites sommes. L'expérience indique qu'un nouveau moyen de paiement, tout comme une nouvelle monnaie nécessite à peu près une génération d'utilisateurs pour atteindre une reconnaissance complète ; mais ses promoteurs attendent un avenir plus rapide puisqu'il utilise le même support physique que la carte bancaire.

Les services administratifs et financiers de la commune ont donc entrepris les démarches nécessaires auprès du Trésor

Public, des opérateurs Monéo et des banques afin de mettre en place un terminal de paiement au guichet d'accueil en Mairie. Les moyens usuels (numéraires, chèques) sont toujours reçus mais pour les règlements concernant les régies de recettes de la restauration scolaire et des activités péri-scolaires, vous pourrez prochainement régler avec votre carte bancaire, en carte de paiement ou par Monéo. Comme dans tous les points équipés, vous pouvez re-créditer votre carte Monéo.

Nous espérons répondre à votre attente ou même la devancer.

Yves LAMBŒUF



Les vacances estivales au centre de loisirs « maternelle »

« ... Mon âne, mon âne, as-tu bien déjeuné ?... », « ... C'est le rock'n'roll des gallinacés... », « ... une poule sur un mur... ».
Voici le répertoire des chansons entonnées par la grande ribambelle des copains du CLSH 3/6 ans tout au long du mois de juillet dernier.

La vie en milieu rural

Ce fut le thème choisi par l'équipe d'animation qui encadrait les activités.

L'objectif que voulait atteindre Julie et Valérie, était de montrer aux enfants :

- qu'il existe d'autres façons de vivre, d'autres façons de mimer le temps qui passe et d'autres cadres de vie.
- qu'Auzerville a été un village rural et qu'il y a encore des fermes en activités de nos jours.

Béatrice, Myriam, Aurélie, Sophie ont animé des ateliers autour du potager (planter ou semer, biner, ratisser, désherber, cueillir et manger), confectionner des confitures, fabriquer des épouvantails.

Et puis, il y a eu la visite des ânes de la compagnie Martin qui sont venus passer la journée au centre (brossage, monte, jeux et découverte de cet animal).

Les enfants sont allés au parc animalier



pour donner la tétée aux petits chevreaux ou caresser les cochons et nourrir la basse cour, pour finir l'après-midi au centre d'apiculture de nos coteaux.

Le moment fort du mois

Lequel choisir entre le repas grillades, la promenade au marché avec les mamies, le grand jeu des fruits et des légumes ou les anniversaires fêtés aux clafoutis maisons...

Tous les enfants et toute l'équipe vous dirons : **Le mini camp de Millau !!!!!**

À la ferme des Prignolles où Raymond nous a accueilli les étables et les bras ouverts. Trois jours à l'extérieur, sous et sur le viaduc, dans les caves de Roquefort ou dans la salle de traite des 200 brebis ou dans la cabine du tracteur.

On écoute (le silence de la campagne), on touche (les céréales, la laine, la paille...), on découvre (les outils, les animaux), on sent (les odeurs de la ferme), on goûte (les fromages de Roquefort ou la tome de brebis).

Objectifs atteints : Grande satisfaction de toute l'équipe avec une forte fréquentation d'enfants, **comme si le retour aux sources était toujours un moment de bonheur... qui est dans le pré.**



La sieste enfin pour tous ...

La rentrée scolaire a été essentiellement marquée par l'implantation d'un nouveau bâtiment à l'école maternelle.

Quelle bonne surprise pour tous les enfants des petites et moyennes sections qui avaient des difficultés l'an passé pour dormir à l'heure de la sieste...

Le Conseil Général de la Haute-Garonne a mis à la disposition de la commune ce préfabriqué, fin août juste avant la rentrée, pour que nos « petiots », très nombreux encore cette année, soient dans de bonnes conditions pour dormir.





Le mot de la Directrice

Cette rentrée 2005/2006 s'est déroulée dans le calme et la bonne humeur ; les 133 élèves ont rejoint leurs professeurs dans les 6 classes prévues à cet effet !



Au nom de l'équipe enseignante, je peux affirmer que nous travaillons dans de très bonnes conditions. Nous tenons d'ailleurs à remercier toute l'équipe municipale qui essaie de résoudre nos problèmes et accueille nos demandes toujours favorablement ! A condition de ne pas demander l'impossible, bien sûr...

Les panneaux d'Arts Visuels ont été réalisés par la classe de CM2 de l'an dernier. Ils ont travaillé autour du thème : SOLIDARITÉ. Tout d'abord, ils ont pu admirer l'exposition « Auz'Arts citoyens » dans les locaux de la mairie d'Auzeville. Ensuite, ils ont travaillé à la manière de l'artiste Hélène Mellaerts : collages et évocation des mots liberté, égalité, fraternité... Solidarité.

Les enfants ont pris plaisir à évoquer le mot Solidarité, d'autant que nous avons l'intention d'aider les enfants en souffrance à travers le monde (Asie, Tsunami, Afrique...).



Cette année, cette aide peut être concrétisée avec l'association « Solidarité Laïque » et la municipalité. Des fonds peuvent être débloqués et des actions peuvent être menées avec les enseignants, les enfants et les parents. Nous pourrions correspondre avec des enfants (élèves) d'une école et/ou participer à une soirée dont les sommes d'argent récoltées serviront une action bien précise et en toute sécurité financière. Projet à suivre et à poursuivre...

La directrice, Corine MONIER

Rentrée scolaire 2005/2006

École maternelle

- Très petite section / Petite section : 19 élèves avec M. Michel DUBOIS
- Petite section / Moyenne section : 22 élèves avec M^{me} Catherine MELLADO / M^{me} Nathalie CHATAUD
- Moyenne section : 22 élèves avec M^{me} Muriel CAHUET
- Grande section : 26 élèves avec M^{me} Michèle CRAYSSAC



École élémentaire

- CP : 25 élèves avec M^{me} Veronique GELY
- CE 1 : 23 élèves avec M^{me} Véronique LE BOURG
- CE 1 / CE2 : 19 élèves avec M. Patrice STOBES
- CE 2 : 24 élèves avec M^{me} Christine SALVAN
- CM 1 : 23 élèves avec M^{me} Isabelle PERANSIN
- CM 2 : 19 élèves avec M^{me} Corinne MONIER





Le Contrat Éducatif Local (CEL)

L'organisation mise en place. Les premières actions : apprendre progressivement à mieux travailler ensemble, de manière pragmatique.

Préambule

Les activités culturelles, sportives et de loisirs proposées aux enfants et aux jeunes sur notre commune émanent principalement :

- de la municipalité : ce sont les CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) et les CLAE (Centres de Loisirs Associés aux Écoles) ;
- des associations : Foyer Rural, BLAC, GO-ELAN, ABA, REMI...

Par ailleurs le PIJ (Point Information Jeunesse), commun avec Castanet et localisé dans l'ancienne mairie de Castanet est un lieu d'information sur toutes les questions intéressant les jeunes : études, formation, logement, loisirs, voyages, jobs...

Le public auquel s'adressent ces différentes structures va de 3 ans à 18-20 ans, voire un peu au-delà.

Le territoire sur lequel évolue ce public est surtout la commune pour les 3-11 ans. Il s'étend aux communes voisines pour les jeunes. Une des raisons est la fréquentation des établissements d'enseignement : Collège André Malraux à Ramonville, lycée Bellevue. Mais ce n'est pas la seule.

Nous ne reviendrons pas sur ce qu'est un Contrat Éducatif Local (CEL). On se rapportera pour cela au n° 64 de *la Nouvelle Lettre d'Auzeville* (page 16). Au terme d'une procédure d'élaboration de notre projet de CEL qui a commencé par un diagnostic, nous allons présenter l'organisation que nous avons mise en place le 1^{er} septembre dernier et les premiers objectifs fixés.

L'organisation du CEL

Le CEL est composé par 4 structures :

- Le CLSH-CLAE maternelle qui s'adresse aux enfants de 3 à 6 ans. La Responsable est Valérie Régis. Elle est assistée par Julie Fourment.
- Le CLSH-CLAE élémentaire qui s'adresse aux 6-11 ans. La responsable est Emmanuelle Schaack. Les autres animateurs qui interviennent sont : Bruno Cullier, David Benoist, Jacques-Hervé Rigault et Vanessa Fernandez.
- Le CLSH-CLAE adolescents. Le responsable est Jacques-Hervé Rigault. Il est assisté de Clément Fraysse.
- Le pôle Jeunesse dont le responsable est

Jacques-Hervé Rigault. Il réunit autour de ce dernier, Clément Fraysse, Nadia Tuoni, David Benoist et Maud Maleville.

Le CLSH ados et le pôle Jeunesse s'adressent à tous les jeunes de 12 ans à 18-20 ans.

C'est Emmanuelle Schaack qui a la responsabilité de la coordination du CEL.

Les premières actions

Il s'agit d'élaborer un planning annuel des activités proposées sur la Commune, quelle qu'en soit l'origine, et destinées aux 3-18/20 ans.

Ces activités seront, à partir de la rentrée de septembre 2006, présentées sous la forme d'une plaquette à périodicité annuelle qui paraîtra début septembre.

De nouvelles activités seront proposées. Elles pourront naître à l'initiative de la municipalité ou des associations... Elles s'inscriront dans une complémentarité avec l'existant et dans le cadre du CEL.

Des contacts seront pris avec le Collège de Ramonville, les lycées Bellevue et d'Auzeville afin, dans un 1^{er} temps, de connaître les activités proposées aux collégiens et lycéens, et, peut être, dans un 2^e temps de faire émerger des projets.

L'Équipe Municipale

Travaux aux écoles

Comme toujours, la période des vacances scolaires a été mise à profit pour réaliser un certain nombre de travaux dans les écoles.

Ainsi les Services Techniques se sont démenés sans compter pour que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions dès le 2 septembre.

La clôture de l'école élémentaire a été changée le long du mur qui surplombe la route (chemin des écoles).

L'ancien grillage a été remplacé au profit d'une clôture en panneaux rigides, scellés dans un soubassement en béton. Ce système offre de grandes garanties en matière de résistance et durabilité.

Les arbustes qui doublent cette clôture ont subi une taille sévère, mais retrouveront leur feuillage rapidement.

À l'école maternelle, le Conseil Général a livré le préfabriqué promis pour les vacances de Toussaint... le 23 août !!

Malgré les congés, cette réelle bonne surprise a mobilisé tout le monde ; les travaux de VRD et réalisation de la dalle en béton pour poser le préfabriqué ont ainsi pu être faits ; la remise en état du terrain et de la pelouse s'est achevée la veille de la rentrée !

Le premier mercredi libéré du 7 septembre a permis de terminer les finitions.

Rappelons que ce préfabriqué est destiné à l'accueil des enfants pour la sieste, il augmente ainsi les capacités du dortoir actuel. Il était patiemment attendu, (les premières discussions ont eu lieu à la rentrée 2004-2005), par les ATSEM et les enseignants qui peuvent maintenant coucher plus d'enfants pour la sieste et dans de meilleures conditions.

La municipalité a opté pour un mode de chauffage réversible chaud / froid pour ce préfabriqué, afin de l'utiliser au mieux et en toutes saisons.

L'expérience du préfabriqué du CLAE a aidé dans ce choix, puisque après avoir loué ponctuellement des appareils mobiles, un groupe de climatisation a finalement été acquis.

Le caniveau qui recueille les eaux de ruissellement en point bas de la cour a été curé et nettoyé.

Enfin, comme tous les ans, les espaces verts ont été traités, taillés, embellis pour la rentrée. Les travaux d'entretien courant, et les demandes spécifiques des enseignants ont été honorés.

Suite aux prochaines grandes vacances...
Irène TARDIEU



Travaux communaux : bilan 2005 et perspectives 2006

Deux chantiers viennent de se terminer sur notre commune, plusieurs vont bientôt s'ouvrir et d'autres sont en projet.

Au printemps, le programme de réfection des trottoirs s'est poursuivi. Cette année, la dernière tranche du lotissement des Mimosas a été réalisée. Les trottoirs des deux lotissements les plus anciens d'Auzeville sont donc entièrement renouvelés.

Les années précédentes, ces opérations étaient effectuées à l'automne, mais la pluie perturbait souvent le chantier, nous avons donc choisi de programmer ces travaux au printemps (juin et juillet). L'année prochaine nous essaierons de les planifier un peu plus tôt (mai et juin). Rappelons que ces travaux sont réalisés par les services de la commune. Techniquement, leur réalisation est irréprochable et nous devons ajouter que l'équipe fait toujours en sorte de minimiser la gêne occasionnée aux riverains. Un courrier de l'association des habitants du lotissement des Mimosas nous a fait part de leur satisfaction.



Début septembre, le chantier de réfection de l'éclairage du lotissement du Moulin Armand s'est ouvert, il était attendu depuis longtemps. Ces travaux devenaient indispensables car la maintenance des anciens candélabres devenait problématique. Compte tenu de la vétusté de l'installation, il a fallu remplacer les points d'éclairage, mais également les câbles d'alimentation.

Le Conseil municipal avait inscrit au budget 2005 l'éclairage et la rénovation du terrain de grands jeux. Ils sont en cours à l'heure actuelle et consistent à niveler le terrain, le drainer, installer un arrosage automatique, le remettre en gazon et à placer quatre mâts portant des éclairages permettant le jeu de nuit. Ces travaux sont prévus sur une durée d'un mois environ, mais hélas, le terrain ne sera utilisable qu'au début de l'été pour permettre à la pelouse de s'établir correctement.

Le chantier de rénovation et d'extension de la maison de la Durande devait s'ouvrir incessamment. L'appel d'offres



vient de se terminer mais de nombreux lots ne sont pas pourvus. Un à deux mois de délai supplémentaires seront nécessaires pour désigner toutes les entreprises participant à ces travaux.

Pour l'urbanisation de la dernière tranche du chemin del Prat, nous sommes toujours en attente des subventions du syndicat de l'électricité. Normalement cette réalisation devrait avoir lieu en 2006.

Le projet de réaménagement du chemin du docteur Delherm est maintenant entièrement défini, le budget est prévu mais cette réalisation ne pouvant se faire sans Castanet, nous sommes en attente d'une décision de leur part.

La subvention du Conseil Général n'ayant pas été obtenue pour les travaux envisagés chemin de l'église et place de la Mairie Vieille, nous avons renouvelé notre demande en juillet. Comme nous l'avions annoncé dans la lettre précédente, des travaux provisoires vont bientôt être réalisés sur ce secteur.

Bernard ARAGON



La ZAC... dernières nouvelles...

En vrac, les dernières nouvelles à la mi-septembre 2005

- Les premiers habitants se sont installés début juin dans leurs nouvelles maisons du quartier des Demoiselles.
- À la mi-juin, l'éclairage du quartier a été mis en route et la collecte des ordures a été assurée.
- Le chemin du Canal a été rouvert à la circulation générale au travers du quartier.
- Les fondations de la Maison des Coopératives Agricoles, située face à l'ENSAT, ont été coulées. Le bâtiment, avec une SHON de 1 950 m² et situé sur un terrain de 7 650 m², ne comportera que des bureaux et salles de réunion.
- Le premier tronçon de la voie devant servir d'accès principal à la ZAC du Pont-de-Bois a été tracé sur le terrain à partir du rond-point de l'ENSAT ; on y met en place, dans un premier temps, les réseaux d'assainissement.



Ici se situera l'accès principal à la ZAC du Pont-de-Bois

Le quartier des Demoiselles existe...



Le soleil estival auzevillois a accueilli les premiers habitants du quartier.



Si vous ne saviez pas encore ce qu'est, à Auzeville, la place des Demoiselles, c'est là.



Oui, il y en a qui ont déjà emménagé dans la maison de leurs rêves !

Nègue Saumes : déjà la 5^e édition

Toujours sous le beau temps, nous avons décidément de la chance ! Toujours dans la bonne humeur, nous sommes des « professionnels » ! Dans un esprit convivial et accueillant (les nouveaux deviennent vite des anciens... !)

Avec un merci particulier pour Catherine et Marc Delezenne qui se sont « collés » à l'organisation cette année.

À l'année prochaine en septembre, avec un passage de relais à Ana, Christian, Elisabeth et Joachim pour l'organisation...





Il faut en profiter ! Auzevillois, à vos agendas !

La « commission Animation et vie locale » de la Municipalité, composée de membres imaginatifs et dévoués, œuvre pour vous ! Des manifestations variées vous seront proposées au cours de l'année et nous vous invitons chaleureusement à vous joindre à notre fidèle public.

Vous pouvez, d'ores et déjà noter :

Vendredi 4 novembre

(à partir de 20 heures 30 à la salle du Foyer Social)

« Soirée Castagnade » : nous partagerons dans la bonne humeur, châtaignes grillées et vin nouveau. La soirée sera animée par 3 auteurs compositeurs interprètes bourrés d'humour et de poésie : **Jean-Paul PUJOL**, et « **Les Peilharots de Gobe-Lune** » (José **GARRIGOU** et Bruno **VERGNES**), baladins déjà appréciés dans la région.

Du samedi 19 novembre au dimanche 4 décembre (hall et salles de la Mairie)

« **AUZ'ARTS Citoyens** », Salon d'Art Contemporain sous l'égide de l'Association « Rats d'Arts » présidée par l'artiste peintre Joseph **FORNES**. 15 artistes de renommée nationale et régionale hausseront encore cette année le niveau déjà reconnu de cette manifestation.

Vendredi 9 décembre de 15 à 20 heures

Se tiendra le 3^e « **Marché de Noël** » : plus de 30 artisans, sélectionnés pour la qualité des produits proposés, participeront à cette après-midi festive. Vous pourrez compléter vos achats de Noël dans les flons-flons des musiques de Noël en dégustant au passage des marrons grillés sur place que vous offrira le « Père Noël » en personne...

Vendredi 10 mars 2006

(à partir de 20 heures 30 à la salle du Foyer Social)

Soirée « **Contes et poésies au coin du feu** » : ambiance chaleureuse, dégustation de crêpes, oreillettes arrosées de cidre à l'entracte ; dans les lieux dansantes du feu de cheminée, les conteurs et poètes feront se délier les langues du public.

Samedi 17 juin 2006

« **Fête de la Saint-Jean** » : entre orient et occident, une troupe issue des Ballets Russes brodera, en 8 tableaux, le folklore tout en couleurs et en lumières des Pays de l'Est ; avec bien sûr le tir d'un beau feu d'Artifice ainsi que le traditionnel feu de la Saint-Jean.

Claudy SICH

Pas de relâche au 3^e âge...

La période estivale est souvent synonyme de trêve des activités menées durant l'année!

Mal vécu par les personnes seules et âgées, ce hiatus de l'année a été comblé.

En effet, pour répondre aux attentes de nos Aînés dont le besoin de convivialité ne nous échappe pas, Béline Boutaud, animatrice de la Section a répondu présent et a animé tous les mardi après-midi des vacances.

Moments privilégiés de rencontre et d'échanges, c'est dans une ambiance bon enfant que les fidèles de la section des Aînés se sont retrouvés.

Un grand merci à Béline pour sa disponibilité et pour avoir si bien su apporter dynamisme et chaleur humaine à ceux

qui souffrent bien souvent à ces moments de l'année d'une solitude accrue !

Que cette expérience se renouvelle, tel est notre vœu !

Claudy SICH





Le Plan d'Exposition aux Bruits (PEB) de l'aéroport de Toulouse-Blagnac.

Après enquête publique, le PEB qui régit d'une part les procédures aéroportuaires et d'autre part l'aménagement urbain dans les zones exposées aux nuisances sonores d'origine aérienne a reçu un avis favorable mais assorti de profondes réserves. C'est une mesure conservatoire, permettant de ne pas revenir 16 ans en arrière au précédent PEB et de lancer des études complémentaires afin de considérer à la bonne hauteur les avis donnés par le public dans cette consultation.

Dans la dernière édition de *la Lettre*, dans cette même rubrique environnement, nous avons indiqué la position prise par la Commune dans l'enquête publique relative au PEB. Le Conseil municipal a refusé le projet aux motifs principaux que les hypothèses de croissance des déplacements étaient excessives et que la prévision des mouvements nocturnes (8 % du trafic) était abusive. La commission a rendu son rapport public et il est à noter que les conclusions prennent effectivement en compte les observations formulées par le public et les instances consultées. L'avis est favorable sous des réserves clairement explicitées et cette position est expressément argumentée.

La commission d'enquête a recueilli, sous les diverses formes recevables, les avis de personnes ou d'associations représentatives du public en 1 459 déclarations. Elle note que 88 % de ces pièces dénoncent les hypothèses de croissance du trafic, 85 % mettent en cause le problème des vols nocturnes, 79 % s'inquiètent de l'impact sanitaire, du bruit et de la pollution, 68 % rappellent le projet de second aéroport, 64 % s'émeuvent de l'impact sur le GPV de Toulouse, 63 % s'interrogent sur le respect des procédures...

Au vu de ces observations du public, complétées des avis, ces collectivités et

services consultés, la commission donne son avis : favorable assorti de réserves qui pourront conduire à modifier le PEB, comme le prévoit le code de l'urbanisme. Les réserves principales concernent :

- l'hypothèse du nombre de mouvements d'avions dont le fondement est contesté. La commission demande de la reconsidérer avec réduction de 174 000 à 140 000 en 2020 et demande de revoir l'étude sur ces bases,
- les vols nocturnes : là aussi les hypothèses sont jugées excessives. Les études déjà lancées visant à prendre des mesures pour réduire ces vols doivent être menées à terme et intégrées pour une modification du projet,
- l'évaluation des nuisances sonores : la définition des zones n'a pas été faite avec l'utilisation des indices les plus protecteurs pour les riverains ; de plus le PEB proposé n'est pas en cohérence avec le plan de gêne sonore pré-existant. La délimitation des zones est donc à revoir. Par ailleurs la commission retient que le type d'indice utilisé (Lden) résulte d'une formule théorique et non pas de mesures sur le terrain.

Ces réserves sont lourdes et leur prise en compte devrait sensiblement modifier le PEB, obligeant à une mise en révision dès la fin des études deman-



dées. Ce PEB est déjà appliqué par anticipation et ce jusqu'au 22 mars 2006. La commission d'enquête justifie de ne pas rejeter le plan en bloc par le fait que ses demandes ne pouvant être traitées avant le 22 mars 2006, c'est alors le PEB de 1989 (nettement moins protecteur) qui redeviendrait applicable. Cette position est sage d'autant que les réserves concernent aussi la modification des procédures de vol, la reprise de la réflexion sur la création d'un second aéroport... Ainsi, la prochaine révision de ce PEB (accepté en l'état avec les réserves mentionnées) risque d'avoir lieu à une échéance assez lointaine. Il appartiendra à chacun, collectivité, association de veiller à ce que les études soient menées et que le dossier « PEB à réviser » reste sur le dessus de la pile. En effet, un danger est que ce plan, d'ores et déjà appliqué par anticipation, qui trouve maintenant au moins partiellement une justification par l'avis rendu, ne reçoive pas les prolongements demandés, jamais mis en œuvre ou pas suffisamment rapidement par rapport à l'évolution urbaine de l'agglomération. Le dossier des conclusions et ses annexes est un document public, il est consultable en Mairie aux heures habituelles d'ouverture et sur le web à l'adresse suivante :

http://www.hautegaronne.pref.gouv.fr/html/_1161_1163_.php

Yves LAMBCEUF



Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale, la nouvelle intercommunalité de service du Sud-Est toulousain



Diverses réformes de l'organisation territoriale du pays sont en cours de mise en œuvre, les résultats commencent à ce faire sentir et par effet domino provoquent des répercussions visibles pour l'usager.

Le 5 juillet 2005, par arrêté, le Préfet constatait officiellement la « naissance » du Sivos des Portes du Lauragais. Nouvelle intercommunalité, ce syndicat a déjà une longue histoire, deux en fait. En effet, il résulte du regroupement de 2 structures déjà existantes, le SIVOM de la Banlieue Sud-Est et le SIVOM de Montgiscard.

Ces 2 SIVOM avaient été créés en 1967 et ont suivi depuis des routes parallèles dans leur territoire avec une grande similitude des compétences et modes de fonctionnement :

- 1 - À leur création ils ont pour objet premier la collecte et le traitement des ordures ménagères, l'une en délégation à l'entreprise, l'autre en exploitation directe.
- 2 - Tous deux se doteront ensuite de la compétence pool routier (travaux de voirie et d'entretien sur la voirie communale) la même différence dans le mode d'exploitation.
- 3 - Le SIVOM Banlieue Sud-Est se dotera ensuite de la compétence « médecine professionnelle » (1984), « aide-ménagère à domicile » (1987), « ramassage des animaux ».
- 4 - Le SIVOM de Montgiscard intégrera en 1997 la compétence « Petite Enfance » (créée dès 1992 par l'intermédiaire d'une association loi 1901) puis la compétence « Centre de Loisirs » en 2003.

À partir de 1999, les lois Chevènement vont profondément modifier le paysage de

l'intercommunalité, posant la 1^{re} pierre du SIVOS. Nous le saurons plus tard.

Le 1^{er} janvier 2001, la transformation du Sicoval, de Communauté de Villes en Communauté d'Agglomération, a impliqué la reprise de la compétence « déchets ménagers » et donc son abandon par les deux SIVOM. Cette perte de compétence entraînera pour chaque SIVOM une modification de leur statut juridique : ils deviendront syndicats à la carte.

Ce changement donnait aux communes membres de chaque syndicat, la possibilité d'adhérer à l'autre pour les seules compétences qu'elles souhaitaient (précédemment l'appartenance au syndicat obligeait les communes à adhérer à toutes les compétences qu'il exerçait). Ce changement a préparé une interpénétration des compétences et des moyens, première étape conduisant à la fusion.

En 2003, à la demande des deux SIVOM, le Sicoval reprenait leur compétence Pool Routier.

Le SIVOM Banlieue Sud-Est conservait les compétences « aide ménagère à domicile », « médecine professionnelle », « ramassage animaux », le SIVOM de Montgiscard les compétences « Petite enfance » et « Centre de Loisirs ». Mais cela laissait deux syndicats de petite taille. Ces compétences étant principalement à vocation sociale et s'avérant complémentaires, les élus des 2 syndicats décidaient alors d'envisager l'exercice de la globalité

de ces compétences, au sein d'une structure unique. Pour des raisons d'ordre de gestion du patrimoine d'ordre financier et administratif, la simple fusion n'est pas possible. L'administration prévoit pour ce cas que simultanément l'un étende son territoire et ses compétences tandis que l'autre adhère au syndicat étendu tout en prononçant sa dissolution.

Au terme de 2 années de négociations mais surtout de mise en œuvre de démarches administratives, le Préfet provoquait par arrêtés conjoints datés du 20 décembre 2004 la dissolution du SIVOM de la Banlieue Sud-Est et l'extension du périmètre d'action du SIVOM de Montgiscard et de ses compétences (ajout des communes et des compétences du SIVOM Banlieue Sud-Est) et l'approbation de ses statuts.

Le dernier acte de cette procédure de fusion a été l'arrêté préfectoral du 5 juillet 2005 entérinant la décision des élus de modifier le nom du SIVOM de Montgiscard en SIVOS des Portes du Lauragais. Changement de structure, changement de forme, il fallait abandonner les précédents identifiants et donc créer un nouveau logo. Ce qui fut fait, sans engager ni créateur, ni grand communicant, à peu de frais.

Un prochain bulletin de présentation publié par le SIVOS vous donnera, service par service, les noms et coordonnées des responsables et contacts.

Bernard DERUE,
secrétaire général du SIVOS
Yves LAMBŒUF, Maire adjoint
et Vice-Président du SIVOS

Coordonnées :

Adresse postale : RN 113, En Rouzaud
31450 Montgiscard
Téléphone : 05 62 71 74 54
Télécopie : 05 62 71 74 50
Courriel : adgen@sivos.fr



TCSP sur la RN 113 : du nouveau

Avant l'été, une enquête publique a été déclenchée sur le projet de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) présenté par le SMTC et qui concerne très directement notre commune. De nombreux habitants, Auzevillois notamment, ont fait part de leurs commentaires à cette occasion. Les Commissaires Enquêteurs ont remis au Préfet leurs conclusions à la mi-septembre. Au moment où nous écrivons cet article, le rapport vient de nous être communiqué à la Mairie. Les grandes lignes sont les suivantes :

Le projet de bus circulant sur voie propre entre le terminus du métro à Ramonville et l'entrée de Castanet, ainsi que la transformation simultanée de la RN 113 en voie urbaine ont été totalement approuvés. Cela constitue une excellente nouvelle pour ceux, très nombreux, qui considèrent que la réalisation de transports en commun performants et l'utilisation de moyens autres que l'automobile sont incontournables, tant pour l'agglomération elle-même que pour sa périphérie.



En ce qui concerne Auzeville, la Commission d'Enquête a émis une réserve d'importance. Elle considère que l'option nécessitant un élargissement de la voie actuelle en gagnant sur la zone du Château devrait être abandonnée.

Cet avis rejoint parfaitement celui émis par le Conseil Municipal de juillet 2005 qui avait jugé inacceptables les inconvénients de cette solution : suppression du talus arboré existant, édification d'un mur imposant et peu esthétique de plus de quatre mètres de haut et deux cents mètres de long, difficultés techniques considérables, coût excessif pour la collectivité, nuisance à l'environnement etc.

L'option recommandée par les Commissaires Enquêteurs est celle d'un élargissement se faisant non plus vers le Château mais vers la ZAC. Ceci nécessitera, bien évidemment, un accord avec les riverains de la route, situés près du carrefour de Borde-Rouge. La solution privilégiée est celle d'un accord

à l'amiable. Dès à présent, le SMAT, bureau d'études désigné par le SMTC entreprend l'étude détaillée de cette nouvelle solution.

Elle nous paraît présenter de nombreux avantages en permettant de redessiner au mieux cette partie urbaine qui sera au cœur de l'Auzeville de demain, tout en préservant l'image verte que l'on peut en avoir actuellement en longeant le talus boisé du Château. Notons que la nouvelle solution reste en principe compatible avec l'objectif annoncé de réalisation du TCSP : fin 2007.

Alain PAILLOUS





Le Sicoval a 30 ans

Fondé en 1975 le Sicoval fête ses 30 ans. Pionnier de l'intercommunalité de projet et créateur de la taxe professionnelle unique le Sicoval a largement inspiré les lois sur l'intercommunalité du 6 février 1992 et du 12 juillet 1999. Histoire d'une expérience innovante et réussie (extraits du n°30 mars-avril-mai 2005 de Sicoval Info).

1975, l'aventure des pionniers

25 janvier 1975 : Claude Ducert, maire de Labège et ses 5 collègues, maires des communes d'Auzeville-Tolosane, d'Auzielle, de Castanet-Tolosan, d'Escalquens et de St-Orens **créent le Sicoval** (Syndicat Intercommunal d'aménagement et de développement des COteaux et de la VALlée de l'Hers). L'objectif est de réaliser une vaste zone d'activités économiques : ce sera l'Innopole de Labège.

La solidarité entre les communes est le principe fondateur. Il conduit à imaginer le partage de la taxe professionnelle.

La maîtrise foncière est la pierre angulaire de tout aménagement. On achète les terrains indispensables à l'Innopole. Carrefour et le centre commercial y ouvrent leurs portes en 1983. Elf-Bio Recherche s'y installe la même année. « Son implantation a immédiatement donné un caractère technologique

à la zone » rappelle Claude Ducert. Les choses vont alors aller très vite. Les immeubles de bureaux poussent comme des champignons. Ils abritent les activités tertiaires d'entreprises de hautes technologies qui affluent.

Le Sicoval crée sa 1^{re} pépinière d'entreprises, Prologue et met en place un ensemble de services aux entreprises et à leurs salariés : le restaurant interentreprises, une navette entre l'Innopole et l'aéroport, la crèche « *Innomômes* », les transports gratuits sur le site, la Base d'Accueil Interactive pour l'Emploi (BAIE)...

Et Claude Ducert est parfaitement fondé à expliquer que : « *le Sicoval a souvent précédé le législateur dans sa volonté de faire évoluer l'intercommunalité. Son expérience a servi d'exemple* ». C'est ainsi que la loi du 6 février 1992 dite loi de « l'Administration Territoriale de la République » qui est la 1^{re} loi sur l'intercommunalité de projet s'inspire largement du Sicoval. Elle crée la fameuse Taxe Professionnelle Unique (TPU) que le Sicoval pratique depuis 10 ans déjà !

1990, la conquête du sud-est

5 février 1990 : 28 nouvelles communes rejoignent les 6 communes fondatrices du Sicoval. Cela au terme d'une démarche où la vision de l'avenir qui l'impulsait a fini par entraîner l'adhésion.

À long terme, le territoire des 6 communes, 4 900 hectares, est insuffisant. Il faut l'étendre aux autres communes du canton de Castanet et à toutes celles du canton de Montgiscard.

L'affaire est difficile à conclure. « *Les municipalités craignaient de perdre leur identité et leur autonomie de gestion en intégrant le Sicoval* » explique Fernand Bourgeat, alors Maire de Vieille-Toulouse. « *Pour nous convaincre, il [C. Ducert] nous disait : que peut-on perdre lorsqu'on n'a rien* » se souvient Louis Spinazze, ancien Maire de Pouze. Le développement de l'Innopole apporte du crédit à un projet très cohérent et la perspective de retombées financières. Les communes décident de rejoindre le Sicoval.

La décennie 90 est riche en réalisations et en événements :

- **1992 : le Sicoval devient une communauté de communes** et St-Orens quitte le Sicoval. Mise en service du centre congrés Diagona

- 1993 : adoption de la charte d'aménagement qui préserve 60 % de la surface du territoire de toute forme d'urbanisation, 20 % étant consacré au développement économique et d'habitat et 20 % étant réservé aux générations futures

- 1996 : mise en place de la Technopole qui regroupe les 4 parcs d'activités : l'innopoe à Labège, le Parc du Canal à Ramonville, l'Agrobiopole à Auzeville et la Vallée de l'Hers

- **1997 : entrée de Ramonville ; le Sicoval devient une communauté de villes**

- octobre 1999 : Claude Ducert quitte la présidence du Sicoval. François-Régis Valette lui succède.

Tout au long de la décennie le Sicoval élargit son champ d'activités. C'est le support aux activités de loisirs, le Tournoi de l'Autan est créé en 1991, lancement du programme des chemins de randonnées en 1994, les Randoval, le soutien permanent aux cinémas communaux après l'ouverture du complexe Gaumont. C'est encore la mise en œuvre



Claude Ducert entraîne l'équipée des 6 communes fondatrices dans l'aventure intercommunale.
Ici, les élus des années 1980 : (de gauche à droite) : Joël Bozec (Auzielle), Jacques Laroché (Auzeville), Jean Cassan (Escalquens), Claude Ducert (Labège), Gustave Plantade (Saint-Orens) et Alain Lesoin (Castanet-Tolosan)



1993 : les communes adoptent une Charte d'Aménagement qui préserve 60 % du territoire de toute urbanisation

d'une politique de l'emploi avec la création du service emploi, le Plan Local d'Insertion par l'Emploi (PLIE).

2001, l'odyssée des services

1^{er} janvier 2001 : le Sicoval devient une communauté d'agglomération dans le cadre de la loi dite « Chevènement » (loi du 12 juillet 1999). À l'intercommunalité de projet on ajoute l'intercommunalité de services.

Les principaux services aux habitants pris en charge par le Sicoval sont :

- en 2001 :
 - **les transports en commun.** Ce service sera exercé dans le cadre du syndicat mixte Tisséo-SMTC qui outre le Sicoval regroupe la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse, le Conseil Général de la Haute-Garonne et 23 autres Communes ;
 - **la collecte, le traitement et le recyclage des déchets ménagers ;**
 - en 2004 : **l'assainissement ;**
 - en 2005 : **l'eau potable.**
- À ces services payants s'en ajoutent d'autres qui ne le sont pas : les services s'adressant aux demandeurs d'emploi (BAIE, service emploi entreprise, PLIE) et rassemblés au sein de la **Maison Commune Emploi Formation (MCEF)** mise en service en avril 2004 ; **les permanences d'avocats.**

Outre les services aux habitants c'est aussi le développement des services aux communes avec :

- **le pool routier**, c'est-à-dire la mutualisation des travaux sur les voiries communales ;
- **le service d'urbanisme** pour le support technique à l'élaboration, à la modification et à la révision des POS, PLU, cartes communales mais égale-

ment pour l'étude des projets d'urbanisme des communes ;

- **le service habitat** en charge de la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH) incluant des acquisitions foncières destinées à l'habitat et financées par le Sicoval, pour le compte et à la demande des communes (4 millions d'euros en 2005) ;
- **la Base de Données Territoriale ;**
- **le prêt de matériels** : tentes, podiums, barrières ; les services d'une **imprimerie** (depuis 1980).

Deux nouvelles communes adhèrent au Sicoval : **Goyrans** en 2002 et **Lauzerville** en 2003. Dans les réalisations il convient de citer : la pépinière d'entreprises **Prologue Biotech** (en 2002) dédiée aux biotechnologies, **la MCEF** (en 2004), **Agora** : une extension de Diagona pouvant accueillir 3 000 personnes (en 2004).

Le Programme Communautaire de Développement Durable (PCDD)

Au terme de 2 ans de travaux le Sicoval adoptait en décembre 2003 son Programme Communautaire de Développement Durable (PCDD), premier projet politique global du Sicoval exprimé sous la forme d'un document écrit. Il a engagé immédiatement la mise en œuvre de ce projet. En décembre 2003 le Sicoval adoptait un Programme Local de l'habitat (PLH), inclus dans le PCDD. Ce PLH fixe des objectifs ambitieux : nombre de logements à construire, diversification des logements pour l'ensemble de son territoire. Sa mise en œuvre qui ne peut se faire qu'avec les communes est là aussi engagée.

Et demain ? l'aventure continue !

François-Régis VALETTE

2005 : le Sicoval en quelques chiffres

30 ans après sa création quelques chiffres pour mesurer le chemin parcouru :

- Le Sicoval est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui a le statut de Communauté d'Agglomération.
- Il regroupe **36 communes.**
- son territoire a une surface de **25 000 hectares**
- sa population est de **65 000 habitants**
- **565 élus** (Conseillers Municipaux) dont **114 délégués communautaires** (membres du Conseil de Communauté du Sicoval)
- c'est une technopole de plus de **950 entreprises** industrielles et commerciales et de **30 000 emplois**
- 4 parcs d'activités économiques : **l'Innopole de Labège** (300 hectares ; 500 entreprises industrielles et commerciales ; plus de 13 000 emplois) qui est le 1^{er} parc d'activités économiques de Midi-Pyrénées ; **le parc du Canal à Ramonville, l'Agrobiopole** à Auzerville et **la Vallée de l'Hers**
- personnel du Sicoval : **250 agents**
- budget global : **120 millions d'euros**
- Taxe professionnelle : **25 millions d'euros** dont 17 millions d'euros reversés aux communes.



La circulation dans le territoire du Sicoval

La circulation et les déplacements dans notre secteur sud-est : le constat, pour les 10 années écoulées, est négatif. Mais les choses bougent. Le point sur la situation : ce qui avance, les problèmes. Le Sicoval prend une initiative : réaliser une étude globale de circulation sur le sud-est toulousain

Le point sur la situation : ce qui avance

Depuis 10 ans la situation n'a fait que s'aggraver. Aucune réalisation majeure ni de voirie, ni de transport en commun n'a été réalisée sur notre territoire, celui du sud-est toulousain. C'est l'immobilisme.

Tel est le constat lapidaire que beaucoup d'entre nous font.

Pour autant est-ce à dire que rien ne bouge ? La réponse est non. Les choses commencent à bouger.

Faisons le point sur ce qui avance.

Le Palays

Les travaux engagés depuis près de 2 ans ont conduit à une 1^{re} ouverture significative, le 3 août dernier. Celle de la voie de liaison directe entre l'Innopolis de Labège et la rocade est. Ainsi, venant de l'Innopolis et allant vers Montaudran on n'emprunte plus les 2 giratoires du Palays. En ce mois d'octobre, tout le monde étant rentré, on peut constater l'amélioration qui est indéniable. C'est un 1^{er} résultat. Les travaux se poursuivent activement pour la mise en service, fin 2006 et

Le financement du Palays

Le coût des travaux (chiffres 2005) est de 41,8 millions d'euros.

Le financement est apporté par :

- L'État : 9,196 M€
- La Région Midi-Pyrénées : 9,196 M€
- Les ASF : 8,360 M€
- Le Conseil Général de la Haute-Garonne : 7,524 M€
- La Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse : 4,744 M€
- La Communauté d'Agglomération du Sicoval : 2,780 M€

toires du Palays. En ce mois d'octobre, tout le monde étant rentré, on peut constater l'amélioration qui est indéniable. C'est un 1^{er} résultat.

Les travaux se poursuivent activement pour la mise en service, fin 2006 et

début 2007 des 2 autres voies de liaison directe : celle de la rocade sud vers l'Innopolis et celle de Ramonville vers l'Innopolis.

L'échangeur de Montgiscard

Il y a 3 partenaires dans cette opération. Les ASF réalisent l'échangeur proprement dit. Le Conseil Général de la Haute-Garonne construit les voiries de liaison. L'une reliera l'échangeur à la RN 113 en traversant le Canal du Midi par un nouveau pont à créer. Le 3^e partenaire est le Sicoval qui a la charge de réaliser les zones d'activités dans ce secteur. Les engagements des 3 partenaires ont donné lieu à une convention signée en janvier 2001.

L'ouverture de l'échangeur était prévue en 2006. Elle est retardée à 2009. Ce retard est dû au Ministre de l'Environnement et de l'Écologie qui a refusé le projet de traversée du Canal du Midi là où il était proposé. Un nouveau projet a dû être étudié. Il est actuellement soumis à l'approbation du Ministre qui entretemps a changé !

La route départementale 916

C'est celle qui part du Palays, longe l'Innopolis de Labège et arrive à Escalquens, à hauteur du parc d'activités de La Masquère. Son trafic journalier dépassait 38 000 véhicules/jour en 2003. Le Conseil Général de la Haute-Garonne nous a présenté lors de 2 réunions en avril et mai dernier son projet d'aménagement de cette voie pour en faire une voie express sans en avoir forcément le statut. Cela entraînera le doublement de la voie sur une partie et la suppression des giratoires par un passage en dénivelé. Selon le calendrier prévisionnel les travaux commenceront en 2008. Ils sont entièrement financés par le Conseil Général.

Les déviations de Castanet et de St-Orens

Le projet de déviation de Castanet est bloqué depuis plusieurs années en raison d'un désaccord sur le tracé entre la mairie de Castanet et le Conseil Général de la Haute-Garonne qui en a la maîtrise





d'ouvrage et en assure le financement. Georges Karsenty, maire de Péchabou, dont la commune est directement concernée par cette déviation qui part de sa commune, a pris l'initiative de réunir élus locaux et associations en mai et juin dernier. Il en est résulté une proposition qui consiste, schématiquement, à diviser le trafic à travers 2 boulevards urbains empruntant les tracés préconisés par la mairie de Castanet et le Conseil Général et une déviation à proprement parler dont le tracé serait repoussé vers Pompertuzat mais qui reste à définir. Quant à la déviation de St-Orens, objet depuis plus de 10 ans de désaccords profonds entre la mairie de Labège et le Conseil Général, est une solution en bonne voie. Sa réalisation devrait être concomitante avec celle de la RD 916 et donc entreprise en 2008.

Les transports en commun

Le métro arrivera à Ramonville en 2007 et sera mis en service en septembre 2007.

Le Transport en Commun en Site Propre (TCSP), en bus, sur la RN 113 entre la station de métro de Ramonville et l'entrée de Castanet, côté Auzeville sera également mis en service en septembre 2007. La traversée de Castanet continuera à se faire sans site propre.

Il y aura une 2^e ligne de TCSP qui traversera Ramonville en son centre et ira jusqu'à la station de métro de l'Université Paul Sabatier. L'objectif reste une mise en service à l'automne 2007.

Ainsi donc si pratiquement rien n'a été fait au cours des 10 dernières années, on observe que les choses sont en train de bouger et que des réalisations très significatives sont en cours qui devraient apporter des améliorations sensibles dans les 2 ans à venir. Pour autant tout ne sera pas réglé, loin s'en faut.

Le point sur la situation : les problèmes

Les transports en commun

Tout d'abord rappelons que la responsabilité des transports en commun appartient au syndicat Tisséo-SMTC.

Ce syndicat est constitué de 4 membres : le Conseil Général de la Haute-Garonne, les Communautés d'Agglomération du Grand Toulouse et du Sicoval et le SIT-PRT (Syndicat Intercommunal des Transports Publics de la Région Toulousaine) qui rassemble 23 communes. Ce syndicat décide les infrastructures

de transport en commun à construire et les finance : c'est ce qu'on appelle le Plan de Déplacements Urbains (PDU). Une révision du PDU en vigueur a été présentée en mai 2003. Elle propose les nouveaux équipements de transport en commun à construire d'ici 2018. Il y a, en particulier, le prolongement de la ligne B de métro jusqu'à l'Innopole de Labège.

Or cette révision du PDU est au point mort depuis 2 ans et demi. Aucune décision n'a été prise. Deux ans et demi complètement perdus et qui ne se rattraperont pas.

La situation au sein de Tisséo-SMTC est actuellement totalement bloquée par un différent sur le mode d'exploitation des transports en commun.

Les déplacements en voiture

Si les travaux en cours laissent espérer, à brève échéance, des améliorations tout n'est pas réglé pour autant. Par ailleurs, l'avenir à plus long terme doit être préparé. Tout d'abord rappelons qui a la responsabilité de la voirie. L'État a la responsabilité de la construction, de l'aménagement et de l'entretien des autoroutes et des routes nationales, le Conseil Général de la Haute-Garonne des routes départementales et les communes des routes communales. Le Sicoval n'est responsable que des seules voiries des parcs d'activités économiques.

Ceci étant, le Sicoval a souhaité faire avancer un certain nombre de problèmes actuels et préparer l'avenir. Il a donc pris une initiative : réaliser une étude globale de circulation sur son territoire.

L'étude globale de circulation sur le sud-est toulousain

Au cours d'une réunion organisée le 10 juin dernier à l'initiative du Sicoval et à laquelle a participé l'État (DDE), le Conseil Général et les ASF, il a été décidé de lancer une étude globale sur les questions de circulation et de déplacements dans le territoire du Sicoval et au delà. Cette étude sera menée dans les conditions suivantes :

- élaboration du cahier des charges de l'étude par les partenaires à partir d'un avant-projet établi en février dernier par les ASF ;
- outre les conditions actuelles de circulation sur le territoire, l'étude devra intégrer les développements futurs prévus et territorialisés à moyen et long



terme (15-20 ans à venir) tant dans le domaine du développement économique que dans celui de l'habitat ;

- l'étude prendra en compte la création d'un 2^e échangeur d'accès à l'autoroute à hauteur de Castanet-Escalquens, les projets de déviation de Castanet et de St-Orens, ceux à venir d'Escalquens, Montlaur..., les aménagements prévus sur la RD 916 et son prolongement, le barreau d'Auzeville ainsi que d'autres voiries dans la plaine de l'Hers et sur les coteaux... ;

- l'étude prendra en compte les aménagements effectués ou en cours au Palays, l'échangeur de Montgiscard. Elle s'appuiera sur les données de l'étude des déplacements des ménages qui vient d'être réalisée et qui commence à être disponible ;

- l'étude prendra en compte les transports en commun existants ou susceptibles d'être créés ;

- en revanche l'étude n'intégrera pas un recul du péage car cela a été refusé par l'État et les ASF. Ils se seraient retirés de l'étude si on avait intégré le recul du péage.

L'étude sera entièrement financée par le Sicoval. Le coût est estimé à environ 150 000 euros. En conséquence le Sicoval en assurera la maîtrise d'ouvrage, les ASF ayant donné leur accord pour une assistance à la maîtrise d'ouvrage.

L'étude sera placée sous la conduite d'un comité de pilotage constitué par le Sicoval, les ASF, la DDE, le Conseil Général, la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse et Tisséo-SMTC.

À partir du cahier des charges, un appel d'offres sera lancé pour choisir un cabinet d'études spécialisé.

Les membres du comité de pilotage, outre les moyens techniques propres dont ils disposent, s'appuieront sur un cabinet pour valider les données, les méthodes, les résultats obtenus et assurer une expertise.

L'étude devrait être menée sur l'année 2006.

François-Régis VALETTE

Les 40 ans de l'A.S.L.A.

2 juillet 2005 !

La première, et de ce fait, la plus ancienne Association créée sur la Commune d'Auzeville par les Pétanqueurs, fête ses 40 années de fonctionnement.

L'A.S.L.A. (Association Sport et Loisirs d'Auzeville) est déclarée en Préfecture le 12 juillet 1965.

En 1968, elle devient, avec le basket, et grâce aux compétences sportives et associatives de René LAVERGNE, une des assises de la création du Foyer Rural, et une de ses premières sections.



Les coupes et les trophées de l'association.

Elle retrouve son indépendance associative le 5 août 2002 sous le nom d'Amicale Bouliste Auzevilloise (A.B.A.).

Envisagée par ses responsables au cours de l'année 2004, programmée et proposée aux sociétaires lors de l'Assemblée Générale du 18 Décembre 2004, acceptée et prévue début juillet, cette fête aura été notre plus grande préoccupation du premier semestre 2005.

Impossible à résumer en peu de mots, cette manifestation peut se décrire avec quelques adjectifs évocateurs :



Décoration de table.

Laborieuses et difficiles, les tentatives de contact avec les anciens sociétaires (320 différents depuis la création de l'A.S.L.A.). **Serrées et pécuniaires**, les négociations, les tractations avec les divers prestataires de service (traiteurs, orchestres, fournisseur de cadeaux souvenirs).

Administratives et diplomatiques, les recherches de financement en appui de l'investissement de l'association.

Longues et méticuleuses, les recherches de documents nécessaires aux deux montages audiovisuels.

On pourrait croire que cette manifestation ne fût qu'une corvée, tant les qualificatifs employés jusqu'à présent paraissent négatifs, voir critiques.

Les plus agréables sont à venir.

Motivée et exemplaire, l'implication des sociétaires pour la préparation matérielle de cette manifestation.

Gastronomiquement **irréprochable** et animation **sans faille** (fin des hostilités à 3 heures du matin).

Émotions intenses aux retrouvailles des anciens (pour certains revenus d'Espagne où ils résident) ou à la vue des photos de ceux qui nous ont quittés.



Les personnalités de droite à gauche : Messieurs COHEN, BARDOU, ARNAUD (caché), VALETTE, LAVERGNE et les trois plus anciens de la section : Messieurs MAGNOLER, MARQUIE, et CUNCHILLOS.

Satisfaction et sentiment de reconnaissance pour tous les sociétaires, liés à la présence des personnalités politiques et associatives de la région : M. COHEN, Député - M. BARDOU, Conseiller Général - M. VALETTE, Maire et Président d'Honneur de l'Association, au même titre que M. LAVERGNE, vous connaissez ? - M. PERISSINOTTO, Président du Secteur de Castanet - M. ARNAUD, Président du Comité Régional du Sport en Milieu Rural, Vice-Président de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux - M^{me} MOLESIN, directrice de l'E.P.L.E.A. de Toulouse-Auzeville.



La remise du trophée des présidents d'honneur.

Fierté et émotion pour Paul MAGNOLER, Guillaume MARQUIE et Théo CUNCHILLOS à la remise du Trophée, par les personnalités locales, pour leur fidélité sans faille à l'association, depuis 40 ans.

En conclusion :

Objectifs atteints, 130 participants, retrouvailles, amitié, simplicité pour le sport et le bénévolat de 8 ans pour notre jeune minime, Léa, à 88 ans pour notre dynamique vétéran (et je laisse deviner qui est-ce). Ils encadrent à eux deux les 92 sociétaires de l'association.

Et surtout, de nombreux et sincères mercis. Merci tout d'abord au Conseil Général et à la Municipalité d'Auzeville pour la subvention qu'ils nous ont accordée pour l'occasion.

Merci aux sponsors privés qui ont répondu positivement à notre demande.

Merci à nos deux présidents d'honneur pour le magnifique trophée qu'ils nous ont remis en souvenir de cet anniversaire.

Merci à tous ceux, sociétaires ou amis, qui sont venus partager avec nous ces moments de convivialité, et ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de cette manifestation.

Francis REGOURD



En piste pour la danse.

Le Foyer se porte bien

En effet, cette année, la rentrée au foyer a été particulièrement active pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, grâce au travail du bureau précédent, nos équipes se sont trouvées nettement renforcées par les bénévoles qui ont répondu à notre appel. Du sang neuf est venu vivifier, aussi bien le bureau que le conseil d'administration et les différentes sections. Le changement s'est trouvé très bénéfique car, de manière évidente, le bénévolat se lasse et l'activité stagne quand ce sont « toujours les mêmes » que l'on voit aux postes de responsabilité ! Plusieurs sections ont changé de responsable et/ou de trésorier, remplacés par des adhérents ayant changé leur statut de consommateur par une situation de responsable animé d'un élan

de citoyenneté. Qu'ils en soient tous remerciés.

De plus cette année, nous avons inauguré une nouvelle formule pour les inscriptions. Copiant la façon de faire de nos voisins de Castanet ou Ramonville, nous avons fixé des séances d'inscription (les samedis 3 et 10 septembre) pour accueillir les personnes désirant prendre leur carte d'adhérent directement au Foyer Rural. Nous avons invité les sections qui le désiraient à se joindre à ces séances pour recevoir également leurs futurs adhérents. Pour ceux et celles qui ont participé à cette nouvelle formule, l'intérêt a été unanime. En effet, les responsables de section étaient ainsi déchargés de leur rôle d'intermédiaire

pour l'achat des cartes personnelles d'adhérents au Foyer, et ils étaient disponibles pour se consacrer entièrement à l'accueil de ceux qui désiraient se renseigner et s'inscrire à l'activité de leur section. Les nouveaux adhérents ont apprécié cet accueil permettant à chacun d'avoir un interlocuteur disponible pour répondre à toutes leurs interrogations, évitant ainsi d'intervenir en début de cours avec le risque de déranger les habitués. C'est donc dans une ambiance conviviale que ces deux matinées se sont déroulées et les résultats nous encouragent à poursuivre cette idée les prochaines années.

**Pour le Bureau,
La Présidente, Solange MICHEL**

Réponse à une lectrice

Vous nous avez demandé de parler de notre « **accueillante petite** » bibliothèque.

Toute l'équipe en place (10 bénévoles sous l'impulsion de Mireille Soulé) assure le fonctionnement et l'accueil de la bibliothèque avec 3 jours d'ouverture par semaine et quelques heures tous les mercredis après-midi pendant **toutes** les vacances scolaires.

La bibliothèque se situe tout près de l'école, au rez-de-chaussée du Foyer Rural.

Depuis 15 années (déjà) dans notre nouveau local, avec un matériel approprié et une subvention annuelle de la Mairie, nous pouvons satisfaire les goûts de nos lecteurs petits et grands. Nous possédons près de 5 000 volumes répertoriés et la Bibliothèque Centrale de Prêt nous permet de choisir environ 200 livres dans le Bibliobus, tous les 6 mois.

La cotisation est modique et la gratuité accordée aux enfants jusqu'à 15 ans.

Chaque année, nous avons de nouveaux lecteurs, de nouveaux enfants. Nous voyons arriver les mamans, le mercredi, avec des poussettes. Ah, les landaus et les poussettes, il vaut mieux les laisser dans le hall d'entrée !! Très souvent, nous nous sommes extasiées devant de



beaux bébés, des bébés qui grandissent et deviennent à leur tour de petits lecteurs.

Oui, mais... les rayons où les livres débordent, les bacs à BD, le coin des petits avec une table et 4 chaises, 2 bureaux, 1 armoire, 1 présentoir de revues, des petits et des adultes, vous avez raison chère lectrice, elle est devenue trop petite notre bibliothèque. Nous espérons qu'un jour prochain, nous pourrions vous recevoir dans une vraie grande bibliothèque, une médiathèque. Bien entendu, l'équipe vous y réservera toujours le même accueil.

Vous y trouverez nos derniers achats parmi les quelques 660 nouveautés de la rentrée :

- Fred Vargas : *L'homme à l'envers*
- Philippe Claudel : *La petite fille de monsieur Linh*
- Véronique Ovaldé : *Déloger l'animal*
- Philippe Besson : *Un instant d'abandon*
- Georges Hagen : *La famille Lament*
- Doris Lessing : *Les grands-mères*
- Joël Egloff : *L'étourdissement* - Prix livre inter 2005
- Michaël Connelly : *Deuil interdit*

Josiane LAGARRIGUE

Théâtre

Pendant les vacances scolaires de cette nouvelle saison 2005-2006, la section théâtre enfants du Foyer Rural vous propose un programme de trois stages encadrés par une animatrice spécialisée dans l'activité théâtre, Ève Muller. Ces stages sont ouverts à la fois aux adhérents de la section et à tous ceux qui désirent s'initier ou se perfectionner dans l'activité théâtre. Les stages se déroulent à la grande salle du Foyer Rural, chemin des Ecoles à Auzeville-Tolosane. Ils ne seront définitivement ouverts qu'à la condition d'un minimum de participants (8). Les objectifs détaillés sont disponibles sous forme de fiches au Foyer Rural ou sur notre site : <http://www.foyerruralauzeville.org/sections/theatre/stages.htm>.

Contact

Sylvie GRIECO au 08 71 05 03 99
ou par courriel : sgrieco@free.fr

Stage 1

approche ludique du théâtre

Public : enfants de 8 à 11 ans

Dates : du 19 au 21 décembre 2005 (3 jours)

Horaires : de 10 à 17 heures (prévoir un panier repas froid pris sur place)

Coût : 60 € (+ 12 € carte assurance Foyer Rural) pour les non-adhérents

Réservation : avant le 5 décembre 2005

Stage 2

Utilisation des différents modes d'expression dans un cadre d'improvisation

Public : jeunes de 10 à 13 ans ayant déjà pratiqué ou pratiquant régulièrement le théâtre

Date : du 27 février au 3 mars 2006 (5 jours)

Horaires : de 10 à 17 heures (prévoir un panier repas froid pris sur place)



Coût : 100 € (+ 12 € carte assurance Foyer Rural) pour les non-adhérents

Réservation : avant le 6 février 2006

Stage 3

Improvisation et atelier d'écriture

Public : jeunes de 12 à 15 ans, déjà initiés et maîtrisant dans les grandes lignes les rudiments de l'improvisation.

Dates : du 1^{er} au 5 mai 2006 (5 jours)

Horaires : de 10 à 17 heures (prévoir un panier repas froid pris sur place)

Coût : 100 € (+ 12 € carte assurance Foyer Rural) pour les non-adhérents

Réservation : avant le 17 avril 2006

Si l'on chantait, si l'on chantait...

La Chorale d'Auzeville s'est produite Samedi 1^{er} octobre en l'église de Plaisance du Touch au bénéfice de la Lutte contre la Mucoviscidose.

Deux autres chorales étaient présentes : celle de Portet et celle du Lherm.

La chorale d'Auzeville, modeste mise à part, s'est très bien comportée et a terminé sous les applaudissements nourris d'un public debout !

Nous fûmes tous et toutes ravis de recevoir les compliments des autres chefs de chorale, un peu jaloux de la qualité de notre interprétation, compliments qui reviennent aussi à notre Chef Pierre TOSSOU, qui se donne beaucoup de mal et qui réussit depuis 2 ans à mettre en lumière le meilleur de nous-même.

Si vous voulez connaître la joie de chanter, venez nous rejoindre

F. JUGIE

CDSMR 31

Crée en 1983 par notre Président fondateur René LAVERGNE, le CDSMR 31 a son siège au 17, Allée du Pré-Tolosan à Auzeville.

Il cohabite avec la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de la Haute-Garonne dont il est la branche sportive.

CDSMR : Comité Départemental du Sport en Milieu Rural.

Cette fédération a vu le jour sur le plan national en 1983, agréée Jeunesse et Sport, elle est affiliée au Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF).

Le Comité de la Haute-Garonne, premier de France, n'a cessé de progresser tant en nombre de licenciés que d'associations affiliées. En effet, il regroupe plus de 15 000 adhérents répartis sur 130 foyers répartis dans tout le département.

L'action du Comité se place sous le signe du Sport pour tous : pratique des activités physiques, sportives et de pleine nature à tout âge, suivant ses goûts, ses possibilités, seul ou en groupe, avec un souci constant d'Éducation et de promotion de l'Homme. Le CDSMR 31 considère les Activités Physiques Sportives et de Pleine Nature comme un moyen important de l'animation des communes rurales au même titre que les autres activités, comme une occasion de ren-

contres, d'accueil, de découverte de Pays et des traditions locales, un moyen pour ouvrir des sections sportives au sein des Foyers Ruraux, de former des dirigeants, de détecter de Jeunes Talents, de mettre en place des équipements, d'aider à la création d'emploi...

Le CDSMR de la Haute-Garonne est reconnu pour sa palette d'activités :

- organisation de rassemblements de masse (courses sur route, rassemblements multi-activités...)
- mise en place de compétitions sportives (Judo, Tennis de Table, Tir à L'Arc, quilles...)
- développement d'actions liant le sport et le patrimoine culturel et touristique (randonnées à thème...)
- formation en direction des dirigeants (Tir à l'arc, gymnastique d'entretien, randonnée...)

Administrativement il est géré par un Comité Directeur fort de 15 bénévoles qui se réunissent 4 à 5 fois par an.

Une seule salariée à mi-temps, Sylvie DESMEULES, en assure le côté technique.

Une permanence est tenue par le Président Alain ARNAUD tous les mardis soirs de 17 h à 19 h.

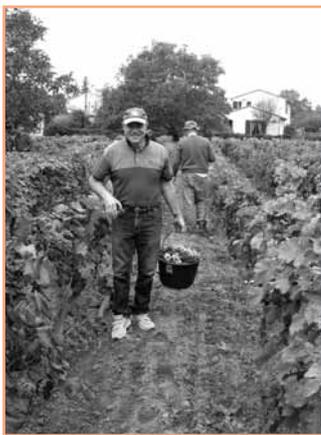
A. ARNAUD

Le B. A. D. G. à Auzeville



Photo de groupe des gallois à Carcassonne

C'est avec beaucoup de plaisir qu'à l'occasion de la fête et dans le cadre du jumelage Auzeville / Broughton notre village a reçu le B.A.D.G. (Broughton Amateur Dramatic Group) club de théâtre de Broughton, du 28 septembre au 5 octobre.



Bill Wood moine dans le spectacle... vendange chez M. Balarot

Parmi les treize personnes d'âges divers, certaines découvraient notre région, d'autres y retrouvaient des amis.

Après une visite de Toulouse et la réception à la mairie d'Auzeville, nous avons assisté à un spectacle typiquement britannique, une pantomime, intitulée « Robin des Bois ». L'expression ges-

tuelle très importante permettait d'oublier que le spectacle était en anglais. Les acteurs plein d'entrain ont fait participer un public très enthousiaste. L'originalité des costumes ajoutait au comique des situations. Trois séances ont été organisées : l'une à l'école, les deux autres ont fait salle pleine au Foyer rural et nous ont amené de nouveaux adhérents.

Dimanche, nos amis se sont promenés parmi les stands du vide-grenier, surpris à la fois par son importance et par la diversité des objets proposés. Ils ont apprécié l'apéritif offert par la municipalité et le repas organisé en leur honneur.

Après Mirepoix et la cité de Carcassonne... une dégustation dans une cave de Limoux. Puis un peu de culture scientifique : visite de la Cité de L'Espace et d'Airbus Industrie.

De nouveaux liens d'amitié se sont créés, facilités par le dynamisme, la simplicité et l'humour débridé de ces acteurs comiques. Quelques achats et le retour, un brin nostalgique.

Au revoir nos amis et à bientôt car nous savons qu'une nouvelle patomime est en gestation et qu'un séjour à Broughton est prévu à Pâques.

**Anne-Marie HAUDECCEUR
et Jacqueline CARPUAT**



Les gallois ont amené leurs costumes/cravate et robes du soir, car Mary, la secrétaire du jumelage leur a dit que le Maire était toujours en costume/cravate ! ... d'où la photo que nous allons lui envoyer.



Repas du dimanche à la mairie



À Limoux, les regards pétillent... la blanquette en réjouira plus d'un au Pays de Galles

Le voyage du sac poubelle et ce qu'il en advient

Malgré le tri sélectif, on nous dit que l'on trouve dans certaines poubelles des éléments aussi divers que des emballages plastiques, des barquettes de polystyrène, des jouets cassés en plastique ou en bois, des cartons souillés, des bouts de tuyaux en PVC, des débris de métaux, et même des déchets qui ne devraient

pas y être tels qu'épluchures ou marc de café...

Le camion benne récupère tout cela, et nos ordures partent vers un centre de transfert, et par la route toujours, elles rejoignent la fosse de l'incinérateur de Bessières, à l'extrême nord du département, à 50 km de chez nous.

Là, les ordures sont brûlées, consommant pas mal d'énergie, produite sur place, et se transforment en mâchefer et en rejets gazeux, chargés de substances toxiques, qui vont se déposer plus loin sur le sol et sur l'herbe pour rejoindre les nappes phréatiques. Certes, il y a aussi production d'électricité, revendue à EDF, monopole oblige.

Quelques chiffres

L'exploitant de l'incinérateur de Bessières est **Econotre**, filiale de Suez - La Lyonnaise. Il brûle chaque année de l'ordre de 175 000 tonnes d'ordures ménagères et de déchets industriels banaux.

Il résulte de cette combustion 49 000 tonnes de mâchefer et 6 650 tonnes de « Refiom », résidus de neutralisation des fumées. Du filtrage des cendres volantes, on réalise des « gâteaux », résidus hautement toxiques, qui sont évacués sur la décharge de classe I de Graulhet. Il en résulte aussi des rejets gazeux, d'un volume équivalent à environ six fois la masse des déchets solides.

- Le coût du traitement par tonne de déchets est de **83 € par incinération** et de **13 € par recyclage**.
- Le coût du traitement des matières organiques, est de **39 € par compostage collectif**, comme à Léguevin, et **il est nul pour la communauté dans le cas du compostage individuel**.

Econotre gère, en plus de l'incinérateur, la plateforme de compostage de Léguevin, 4 quais de transfert et 14 déchetteries sur la Haute Garonne. On peut croire qu'à partir de là tout est parfait !!! C'est du moins l'impression que l'on peut avoir après une visite comme celle du 23 mai dernier en présence de représentants du Conseil Général, d'élus et de membres d'Associations... qui se termina au restaurant.

Les incinérateurs polluent...

Nous devons d'abord rappeler que la combustion n'élimine pas tous les déchets, elle les transforme. Or les chimistes ont détecté jusqu'à 2 000 composants nouveaux, inexistant dans les déchets d'origine, et qui résultent de combinaisons dues à la combustion.

De plus, même à doses infimes, le rejet permanent de dioxines, furanes, métaux lourds tels que mercure, cadmium, de dioxyde de soufre, d'oxydes d'azote, constitue une menace réelle pour l'environnement.

Dès 1998 l'Organisation Mondiale de la Santé indiquait que la pollution par les dioxines, dont 70 % sont engendrés par les incinérateurs, atteint un niveau où elle risque d'avoir des effets sur la santé humaine. Par ailleurs, la pollution de la vallée d'Albertville par l'incinérateur de Gilly sur Isère a contribué à mettre en

évidence le lien entre les rejets gazeux de l'incinérateur et le développement de cancers dans la population environnante.

Deux études sont en cours sur le territoire français, menées par l'Institut Nationale de Veille Sanitaire et l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments, pour, d'une part, définir le niveau d'imprégnation par les dioxines des populations vivant à proximité d'un incinérateur, d'autre part évaluer les risques sanitaires, cancers notamment. Bessières est concerné. Et le 23 mai, on a pu entendre ce genre de question : « Si les résultats sont négatifs, il n'y a pas de problème, mais s'ils sont positifs, à qui le dire ? »

Notre association s'est toujours montrée opposée à ce type d'incinérateur, et ce pour de multiples raisons :

- Le coût financier ne peut qu'évoluer à la hausse au cours du temps du fait de l'évolution des normes, et l'expérience nous l'a confirmé.
- L'on a enclenché une sorte de processus irréversible car une fois que l'incinérateur existe, il faut tout faire pour le rentabiliser, via des contrats qui lient l'exploitant et les collectivités.
- Le transport est important, avec son coût direct et les conséquences environnementales que l'on ne redécouvre qu'en cas d'augmentation du pétrole, comme en ce moment.
- Les rejets de nos déchets chez les voisins, par la voie gazeuse, l'infiltration vers les nappes phréatiques...
- Peu de création d'emplois, alors qu'à titre de comparaison, l'Allemagne en renonçant à une politique de « tout-incinérateur » a généré 1 200 000 emplois par des traitements plus écologiques.

Nos démarches et nos propositions

Malgré diverses démarches de notre part, notamment vers les Elus, notre association et les autres qui partagent nos préoccupations environnementales, n'ont pas été vraiment entendues pour faire étudier d'autres solutions. Pourquoi cette opposition à d'autres alternatives ? Nous avons l'impression que le projet de Bessières était déjà ficelé avant consultation, et comme en d'autres situations (politique nationale de l'énergie nucléaire, circulation sud-est toulousain sous la dictature des ASF et de la Direction des Routes...), quoi qu'on dise, les porteurs de projets français sont incapables d'envisager quelque autre alternative que ce soit.



Au niveau de l'incinérateur lui-même, les choses ne sont pas bien engagées et il y a peu de chances que cela puisse changer à court terme. Mais un autre objectif nous intéresse tout particulièrement : la réduction des déchets à la source. Chacun de nous peut y contribuer un peu, mais ce serait mieux si les Elus de tout niveau que nous avons sensibilisés par nos courriers et nos autres interventions, reprenaient le combat sur des plans règlementaires ou autrement incitatifs (fiscalité...). Pour nous, pour être réellement efficace, il faut :

- Supprimer le suremballage et tous les emballages inutiles.
- N'utiliser que des emballages recyclables.
- Éliminer ou éviter tout ce qui est jetable.
- Interdire les sacs en plastique.
- Responsabiliser les industriels lors de la conception de produits en les obligeant à récupérer le matériel usagé et à le recycler.

Tout cela peut apparaître comme un vaste programme, mais non seulement c'est nécessaire, mais quelques timides avancées ont déjà été opérées comme la limitation des sacs en plastique dans les grands magasins.

En plus du soutien actif à nos revendications associatives, nous vous demandons aussi de penser à tout cela lors de vos prochaines courses. Et pourquoi ne pas faire ses commissions avec un panier ? Pratiquez aussi le tri sélectif, et autant que possible, faites du compostage individuel. Ce ne sera pas une panacée universelle, mais vous contribuerez ainsi à limiter le volume des ordures, et donc à maintenir la facture de la redevance au niveau le plus bas possible...

**Par Jean LAUZERAL
et Jean Paul DENIER,
Association Qualité de la Vie**

« La valeur d'une idée n'a strictement rien à voir avec la sincérité de l'homme qui l'exprime ».

Oscar Wilde

Rubrique de la pensée libre, non obligatoirement consensuelle, le FORUM se conjugue au subjectif parfait et même à l'imparfait du subjectif. Autant de paires d'yeux que de regards différents sur la vie et les choses qui passent ici à Auzeville. Vous n'êtes donc pas obligé de tout lire, des articles vous irriteront peut-être, c'est la règle du jeu.

Plus surprenant encore : vous pouvez écrire et être publié si vous le souhaitez ! Les lettres anonymes vont au panier (mais la signature d'un article peut, si nécessaire, ne pas figurer). Pas de polémique gratuite, encore moins d'attaques personnelles. Pour les cas litigieux, faites confiance au pluralisme, à l'expérience et même à l'intelligence du Comité de rédaction.

Notre devise : « *Hérissons, parfois ; respectons toujours !* »

Mondialisation

domination et démolition

Mondialisation, une vaste idée de partage qui devrait profiter à tous et surtout à ceux qui en ont besoin. La mise en œuvre n'est pas à la hauteur ; les vieux travers des groupes de pression qui détiennent les leviers induisent à une distorsion qui ruine l'idée.

La mondialisation a-t-elle réellement pour but essentiel de développer les échanges et de favoriser l'émergence des pays du Tiers monde ?

Les politiques et les contraintes imposées par des organismes comme le FMI, l'OMC, pilotés en sous-main par les États-unis sont à l'origine de la faillite de pays comme l'Argentine et des graves difficultés de bien des pays africains.

Au lieu de favoriser l'émergence de ces pays les règles imposées ont détruit ou contribué à détruire leurs structures fragiles et à augmenter leur dette.

La liberté du commerce n'est pas nouvelle. Les échanges entre nations existent depuis la nuit des temps, ce qui est nouveau c'est l'imposition de règles unilatérales qui, de fait, drainent les ressources essentielles, matières premières, ressources énergétiques vers les pays riches appauvrissant les plus pauvres. L'écart au lieu de diminuer se creuse de plus en plus.

Le FMI et l'OMC pourtant

vecteurs principaux de cette mondialisation commencent à percevoir les effets pervers du système et même mettent en cause, timidement, le rôle des États-unis qui, en coulisse, contrôlent la très grande majorité de ces échanges à travers les diverses opérations financières mondiales qui passent par les circuits financiers américains.

La mondialisation était basée sur l'hypothèse d'une régulation des échanges sans intervention extérieure

La mondialisation impulsée par cet État, après l'effondrement du bloc soviétique, était basée au départ sur l'idée que les lois du marché réguleraient les échanges sans interventions extérieures. Ceci aurait nécessité une totale transparence du marché qui

n'existe pas car il est en réalité contrôlé par un très petit nombre d'acteurs qui maîtrisent à la fois offre et demande.

La libéralisation des marchés économiques a entraîné et imposé rapidement la libéralisation des marchés financiers autour des années 70-80. Les États ont progressivement abandonné leur pouvoir et laissé au marché le soin de réguler toute l'économie.

En dérégulant et déréglementant, États et Institutions internationales ont ouvert la voie à la privatisation de l'illégalité légitime qui était un privilège exclusif des États.

Traditionnellement ils possédaient seuls le monopole de celui qui fait la loi. Il pouvait ainsi s'affranchir des limites que le droit impose aux particuliers et réguler l'économie.

Cette privatisation au bénéfice des marchés financiers a permis l'intégration très rapide au système de toute l'économie trafiquante et, parallèlement la perte de tout contrôle des États et leur impuissance sur le plan économique et politique.

Marchés et contre marchés (secteur économique d'enjeu stratégique comprenant matières premières, sources d'énergies et grandes industries qui ne fonctionnent pas sur la simple loi de l'offre et de la demande) se sont dès lors trouvés étroitement liés.

De plus les paradis ban-

caires, voulus par les États qui les utilisent, fournissent aux acteurs économiques et financiers les instruments de leur extra-légalité et du non-contrôle.

L'informatique facilitant tous les échanges a permis de changer d'échelle pour tout y compris délits et crimes

Ajouté à ce tableau le développement des moyens informatiques transnationaux facilitant les échanges de toute nature, et toute la criminalité internationale a profité de ce nouvel espace pour s'introduire dans le système et changer d'échelle : trafics de drogue, contrebandes diverses, blanchiment d'argent, corruption, racket, contre-çon, ce sont intégrés, à grande échelle, dans cette mondialisation libérale, avec parfois la complicité de certains états qui utilisent le système amenant de nouvelles menaces sur le plan international.

Depuis pas mal de temps les États-unis ont compris que seules les lois du marché ne pouvaient réguler l'économie mais cette politique sert leurs intérêts. Ils imposent leur façon de voir, suggèrent ou dictent les lois (qu'ils ne s'appliquent pas à eux-mêmes) essentiellement à travers les organisa-

tions internationales qu'ils contrôlent.

D'une tendance géo-économique de départ, ils sont passés à une visée géo-politique. D'une certaine façon les menaces internationales les servent. On ne parle plus d'états voyous mais de terrorisme planétaire qu'il faut combattre en tout lieu sur la planète.

Il est curieux de constater que l'on néglige le rôle fondamental des places financières off-shore pourtant fondamental mais que l'on met en place tout un processus destiné de fait à surveiller et peser sur toute l'activité économique et financière mondiale. Il s'agit d'une stratégie mûrement réfléchie, programmée de longue date, appliquée par tous les gouvernements américains, en étroite collaboration avec le milieu de la finance, les trusts multinationaux et toute la grande industrie du pays. N'oublions pas que la presque totalité des opérations financières mondiales

passent par le système bancaire américain.

Profitant de cette menace internationale que l'on ne peut combattre seulement sur son propre territoire les États-unis externalisent les frontières, en exerçant des pressions diverses commerciales, industrielles, etc., ils exportent leurs valeurs, leurs règlements et leur système de contrôle hors de leur territoire s'affranchissant des frontières légales.

Prenons un seul exemple : le transport de nombreuses marchandises se fait par containers. Le contrôle de ces produits n'est pas fait à la réception, on l'impose sur les lieux d'expédition, d'où douaniers américains dans le pays expéditeur sinon refus d'achat.

Cette emprise de la mondialisation qui ne connaît que le marché et la puissance financière à des effets très néfastes sur la vie d'une grande partie de l'humanité et il paraît difficile de dire qu'il s'agit d'un progrès.

Le milieu financier impose sa loi aux États et aux peuples

Le milieu financier impose sa loi aux États et aux peuples, le but principal n'est pas le bien être de tous comme on veut le faire croire mais le profit d'une minorité par l'exploitation de la misère et de l'homme. Fermeture d'usines pour restructuration (en fait recherche d'une rentabilité maximum), délocalisation, réduction des droits sociaux, exploitation abusive des ressources naturelles, destruction de l'environnement, pollutions entrent dans ce schéma. Tout ceci avec la complicité des milieux politiques qui n'ont, de fait, pratiquement plus aucune liberté de décision. Nous entrons dans une période de régression sociale ou le nombre de laissés pour compte sera de plus en plus grand. Pendant ce temps on ferme les yeux

sur les turpitudes de ces milieux financiers qui peuvent pratiquement tout se permettre, placés pratiquement au-dessus des lois.

La puissance financière donne le pouvoir et l'impunité. Le bien être de l'humanité qui devrait pourtant être le centre de toutes les préoccupations est pratiquement absent de cette politique de domination. Cela sera t-il longtemps admissible ?

Ne voyez pas dans cette analyse une critique du peuple américain mais la volonté d'une certaine classe politique et sociale dont le but est la domination économique et culturelle du monde au bénéfice d'une toute petite partie de la société.

J. LAUZERAL

Vous pouvez lire pour plus de détails : *Le Rapport censuré* - Jean de Maillart.

Une illustre inconnue : l'Esperanto

Naguère, Jean, tu m'as demandé des infos à propos de la langue Esperanto.

Comme signalé dans le titre, elle est inconnue dans notre bonne France, où elle trouve encore de la résistance, ainsi que dans le temps des dictateurs dont nous étions entourés, il existe encore un mur de sottises, d'âneries et d'ignorance.

Elle est illustre car connue dans tout le monde entier. Tu sais que je suis radio-amateur ; j'ai eu facilement le plaisir d'avoir des amis dans le monde entier. Et, comme d'autres, je contacte

avec mon ordinateur, le monde entier avec encore plus de facilité ; maintenant, sans connaître le Chinois, le Japonais, l'Allemand, le Hongrois, l'Anglais, l'Espagnol ou l'Italien ou bien d'autres encore, grâce à l'Esperanto.

Un savant illustre Albert EINSTEIN a dit « c'est une langue génialement simple ». Elle l'est. Mais son créateur, le Dr Zamenhoff y a consacré toute sa vie. Le premier congrès, à Boulogne sur Mer, a connu un immense succès et les participants s'embrassaient, croyant déjà que la guerre,

imminente (14-18) n'aurait pas lieu ! Hélas.

Dans notre Europe, nous avons l'Euro, nous devrions avoir aussi une langue, celle de leur pays est l'Esperanto.

L'Esperanto est tellement facile à apprendre (génialement simple). La conjugaison s'apprend en une heure. Pour compter de un à un million, une demi-heure : je vous entend déjà « ce gars veut nous faire croire l'impossible ! ».

J'ai encore beaucoup à vous apprendre à ce sujet... Vous serez ébahi

par la facilité avec laquelle cette langue s'apprend ! Pour apprendre l'Anglais, il faut environ 10 ans ! Pour l'Esperanto, 1 an. Je connais trois radio-amateurs qui l'ont appris en (prenez-vous bien) un mois !! Méditez...

Si vous êtes sceptiques, faites le moi savoir. C'est avec plaisir que je vous prouverai que c'est la vérité.

Bien amicalement

Ch. OSTER

Des nouvelles du lycée agricole

L'établissement public local d'enseignement agricole d'Auzeville (EPLEFPA) qui se compose de plusieurs centres constitutifs :

- le lycée d'enseignement général et technologique (LEGTA).
- le centre de formation d'apprentis (CFA).
- le centre de formation professionnelle pour adultes (CFPPA) et ses antennes de Villefranche-de-Lauragais, Revel, Dreuilhe, support de formation à l'insertion.
- l'exploitation agricole, vient d'effectuer sa rentrée scolaire 2005 entre continuité et changement.

M^{me} Christiane MOLESIN, Proviseure du lycée et Directrice de l'établissement depuis 1990, vient en effet de quitter Auzeville après 14 années d'engagement professionnel dans les importantes responsabilités à sa fonction de direction. Un long bail marqué par le succès et les résultats exceptionnels qui caractérisent cet établissement agricole reconnu nationalement.

En résumé, un développement dans la performance au bénéfice des jeunes et leurs familles qui lui accordent leur confiance, mais aussi une place et un poids socio-économique prisé au cœur de son environnement.

Quelques indicateurs viennent facilement illustrer ces propos :

- **Résultats aux examens (juin 2005) :**
 - Baccalauréat général et technologique : 90 %
 - Apprentissage : 70 %
 - Formation continue : 80 %
 - Concours d'entrée aux grandes écoles : 89 %

- **Effectifs de la rentrée 2005**

- Élèves : 780 (645 LEGTA + 135 étudiants du lycée Ozenne sur le site d'Auzeville)
- Apprentis : 295 (dont 15 CLIPPA)
- Stagiaires formation continue : 180 (114 Auzeville, 66 Auterive)
- Personnel : 232 (140 enseignants, 67 ATOSS, 25 enseignants et ATOSS du lycée Ozenne)

L'établissement se caractérise depuis 2 ans maintenant par l'évolution de son patrimoine bâti. Construction et réhabilitation sont en cours, elles concernent les locaux scolaires et l'internat, mais aussi les secteurs administratifs et



la vie scolaire. Une première tranche importante prendra fin en juin 2006.

Deux nouveaux projets y feront suite : la construction d'un nouvel ensemble sportif (gymnase et plateau d'extérieur) ainsi que la réalisation d'un pôle technologique qui abritera les ateliers et stockage de matériels des secteurs pédagogique, d'exploitation et d'entretien. L'administration de l'exploitation y prendra place, la miellerie ainsi que les nouveaux locaux de vente des produits de l'exploitation agricole d'Auzeville, mais aussi d'autres spécialités des lycées agricoles de notre pays au bénéfice de nombreux publics.

En matière d'avenir, de nouveaux projets et programmations sont encore à l'étude avec les services du Conseil Régional qui aboutiront dans les prochaines années, à placer tous les partenaires : apprenants et personnels, dans les meilleures conditions de travail, donc de réussite.

L'exploitation agricole continuera à positionner ses évolutions (technique et pédagogique) au sein du projet d'établissement, prenant en compte les missions de production, de développement et d'expérimentation dans son contexte spécifique : environnement péri-urbain et développement durable, axes forts à intégrer et mettre en valeur au bénéfice

de ses missions et de son image. Une nouvelle direction a pris fonction au 1^{er} septembre 2005. C'est M. Michel PECQUEUX qui assure donc ces nouvelles responsabilités. Âgé de 55 ans, M. Pecqueux a déjà assuré des charges similaires depuis 20 années dans deux établissements. Le lycée professionnel agricole de « la Bretonnière » à Coulommiers (77) et le lycée professionnel agricole de « la Cazotte » à St-Affrique, pôle de compétence reconnu en matière de formation dans les domaines ovins lait (Roquefort) et métiers du cheval.

Enseignant technique puis chef de travaux responsable d'exploitation, M. Pecqueux a exercé dans de nombreux secteurs géographiques (Auvergne, Picardie, Franche-Comté, Aquitaine) dans le secteur de l'enseignement agricole qu'il connaît bien pour y être présent depuis plus de trente ans. L'équipe d'adjoints forte de la présence de M^{me} SCORTATORE et M. OPERIE chargés du secteur pédagogique se voit complétée à cette rentrée par une nouvelle arrivée : M. Philippe HARDY rejoint l'établissement auzevillois dans les fonctions de Provisseur adjoint chargé du développement. Cette nomination montre ainsi la volonté du ministère de l'agriculture de permettre à l'établissement de travailler à l'ouverture de nouvelles pistes de réflexion et politiques à mettre en œuvre.

M. Hardy âgé de 53 ans arrive de la région Poitou-Charente où il exerçait depuis 1997 les fonctions de Provisseur, puis de Chargé de mission à la DRAF-Aquitaine. Son parcours professionnel l'a amené de l'enseignement technique à la direction d'établissement dans les départements du Nord à la Charente. Il retrouve aujourd'hui un Lycée et une équipe pour de nouvelles fonctions et missions dans les domaines du développement durable et de l'animation des territoires, en particulier dans le contexte péri-urbain spécifique au secteur d'Auzeville.

En remerciant une nouvelle fois M^{me} Molesin pour son engagement et son professionnalisme au service de l'établissement, on notera donc que c'est avec plaisir et enthousiasme que la nouvelle direction s'impliquera dans la vie de l'établissement, permettant à celui-ci de continuer à tenir sa place dans son milieu répondant ainsi à ses missions de formation et d'éducation.

**Le Directeur,
M. PECQUEUX**

Christiane MOLESIN : notre « proviseure »

Le retour à Auzeville

Christiane est arrivée en septembre 1990, à Auzeville. Ou plutôt elle est revenue. Car elle avait fait ses études à l'ENFA, alors École Nationale Féminine d'Agronomie d'où elle était sortie professeur en 1969.

Elle a amené le lycée d'Auzeville au plus haut niveau

Septembre 1990 : Christiane est proviseur du lycée. Un lycée dans un tel état de délabrement qu'après le passage de la Commission de Sécurité et Incendie une seule conclusion s'imposait : la fermeture du lycée.

15 ans après, au moment où elle le quitte pour prendre sa retraite elle peut être fière de l'œuvre qu'elle a accomplie. Les transformations et les évolutions que le lycée a connues sont impressionnantes. Qu'on en juge.

Il y a eu la fin de la fusion de l'ancien collègue en lycée. Il y a eu l'évolution permanente des structures pédagogiques : création du BTS Anabiotech, transformations des BTA en Bacs technologiques, ouverture d'une licence professionnelle, ouverture et transfert de classes préparatoires aux Grandes Écoles. Je ne peux tout citer.

Il y a eu la mise en place d'actions de soutien à Caraman, Revel et Villefranche de Lauragais.

Il y a eu les actions de rénovation, aménagement, construction de bâtiments qui ont concerné pratiquement tous les bâtiments. C'est un lycée ou remis à neuf ou neuf.

Quant aux résultats obtenus par ses élèves, ils sont tels qu'ils amènent le lycée dans les tout premiers du département.

Le métier de « proviseure »

Attardons nous un instant sur sa carrière dans des postes de l'enseignement agricole que les hommes avaient tendance à considérer comme étant leur propriété. Après avoir exercé comme professeur de maths elle devient la 2^e femme proviseure adjointe d'un lycée agricole en France, à Rodez. Son travail est apprécié. « Une fois que l'on a fait ses preuves, dit Christiane, tout va bien. Nous sommes sûrement moins carriéristes que les hommes mais plus durables ». Elle est nommée, fin août 1985, proviseur du lycée de Rodez dans un contexte quasiment conflictuel : « J'ai vraiment eu le sentiment qu'on voulait voir de quoi j'étais capable ». Et



l'on a vu. On lui proposera Auzeville. Un nouveau défi qu'elle relèvera avec succès comme on l'a vu.

Des qualités humaines

Ceux qui connaissent Christiane savent son attachement aux valeurs simples et essentielles : le respect des autres et l'attention qu'elle leur porte, sa capacité d'écoute et de compréhension tout particulièrement des jeunes. En dépit de sa lourde charge elle trouvait le moyen de se montrer accessible, de leur consacrer du temps.

Son implication dans la vie communale

Résidant sur notre commune elle tenait à être présente dans les principales manifestations. Elle s'était investie personnellement dans le jumelage avec Calugaréni et avait impliqué le lycée dans une relation suivie avec le lycée de Mizil. Elle avait été du voyage de l'été 1997 à Calugaréni qui a laissé un magnifique souvenir tous ceux qui ont eu la chance d'y participer.

Membre du Comité de pilotage de l'Agrobiopole elle a pleinement adhéré à cet ambitieux projet.

Retour dans le Lot

Christiane a pris sa retraite le 1^{er} septembre dernier. Elle revient à Escamps, petit village du Lot, à 20 km de Cahors où elle est née le 17 août 1946.

Elle n'a pas pour autant rompu avec Auzeville. Les attaches sont nombreuses et nous aurons l'occasion de la revoir.

Quant à la retraite, quand on connaît Christiane on sait que c'est un changement d'activités.

À bientôt Christiane et merci pour ce beau lycée que tu nous laisses.

François-Régis VALETTE

Les 2^e rencontres de l'éducation citoyenne à Auzeville

Des rencontres coopératives et participatives !

Les deuxièmes rencontres de l'éducation citoyenne ont réuni à Auzeville, samedi 17 et dimanche 18 septembre environ 500 personnes représentant 220 organisations (locales, régionales, nationales et internationales - Brésil, Québec, Suisse, Equateur, Bénin). Parmi les participants, plus de la moitié sont engagés dans une action de terrain, qui contribue à ce que « *chacun soit acteur de sa propre vie et citoyen d'un monde solidaire* ». Le répertoire des expériences des rencontres qui sera envoyé à tous les participants et pourra être téléchargé sur le site de RECit* est riche d'une centaine de présentations brèves d'actions locales; les autres participants sont animateurs de réseaux, responsables associatifs, enseignants, élus, citoyens...

Parmi les 500 participants, environ 300 ont contribué à la préparation et l'organisation des rencontres. L'élaboration des journées et le choix des thématiques d'ateliers ont mobilisé près de 100 personnes dans les différents collectifs de préparation qui se sont tenus entre mars et juin à Paris, Marseille, Montpellier, Lille, Poitiers. La salle du Conseil municipal de la Mairie d'Auzeville a accueilli les réunions de Midi-Pyrénées. La préparation des 26 ateliers a mobilisé environ 70 personnes (animateurs, co-animateurs, accompagnateurs) qui ont travaillé sur le contenu et le déroulement des ateliers entre juin et septembre. Sur place, une équipe de 20 personnes environ a « mis en scène » le complexe de l'ENFA-Lycée Agricole pour accueillir les participants, sans compter l'aide des services techniques du Sicoval, d'Auzeville, de Ramonville. Entre 40 et 50 personnes ont



hébergé des participants venus de loin (plus de 100 personnes). Enfin, un grand nombre de participants a rangé tables et chaises et nettoyé les lieux à la fin des rencontres.

Il s'agissait de bâtir des rencontres pouvant répondre ou tendre vers les 4 objectifs annoncés :

- mieux se connaître et continuer à rendre visible la diversité et la force des actions menées pour l'ensemble des mouvements présents
- mettre en convergence les principes d'action et les pratiques
- faire progresser la démarche et les méthodes d'une éducation citoyenne
- développer le travail en réseau et construire des projets communs

Le bilan à chaud est déjà très riche d'apprentissages, tant sur le projet de RECit que sur la façon dont il peut se structurer au niveau local et de façon participative. RECit a reçu de nombreuses fiches d'évaluation qui sont très encourageantes et permettent d'identifier les points forts et les faiblesses des rencontres.

Les rencontres ont permis d'atteindre avec succès une grande partie des objectifs : rendre visible la diversité et la force des actions menées, mieux apprendre (surtout au sein des ateliers ou lors des rencontres interpersonnelles), amorcer le développement d'un travail en réseau plus participatif,

avec des projets communs qui naissent déjà dans le réseau. Ce travail en réseau est possible car toutes les associations se retrouveront sur des principes d'actions communes. Nous voyons que de nombreuses actions locales en France sont prêtes à expérimenter des méthodes et des démarches porteuses d'éducation citoyenne et que RECit pourra épauler pour avancer. **La citoyenneté est d'ailleurs le thème fixé par l'équipe municipale d'Auzeville pour l'action des services municipaux d'animation. Cela sera le moteur des actions municipales envers les jeunes de la commune.**

C'est bien là l'objectif aussi de RECit que de susciter une réflexion sur le sens des actions individuelles et collectives. Pour beaucoup, les rencontres ont été source de prise de conscience.

Deux témoignages :

« *Je suis plus courageuse pour affronter toutes les discriminations et injustices qui me révoltent si je suis épaulée par d'autres qui suivent le même chemin* »

« *Je tenais à témoigner de la richesse qui résulte pour moi de ces échanges. Ils ont eu pour effet une réelle conscientisation et en 2 jours j'ai plus appris qu'en 2 ans de militance associative.* »

Bientôt sur le site de RECit (www.recit.net) vous trouverez les comptes-rendus des ateliers.

Pour contact : recit@recit.net
06 67 05 58 95

Louis NOUGADERE

*RECit : Rencontres Education Citoyenne

L'espérance de vie dépasse 80 ans en France en 2004

De mes 11 ans passés à l'Institut National de Statistiques et d'Économie Appliquée de Rabat, j'ai notamment gardé un réel intérêt pour la démographie et je continue de lire des

publications venant par exemple de l'INED, Institut National d'Étude Démographique de Paris. Dans les lignes qui suivent, je reprends quelques informations essentielles sur l'allongement de la vie que

nous connaissons en France, à la fois pour en donner quelques clés de compréhension, et pour ouvrir une réflexion sur les conséquences dans notre vie de tous les jours.

La durée de la vie continue donc de s'allonger en France. Dépassant pour la première fois les 80 ans, elle a fait un bond spectaculaire en 2004 par rapport à 2003 année de la canicule, mais aussi par rapport à 2002 considérée comme une année normale. Ainsi au 1er janvier 2005, la population française est estimée à 62,4 millions d'habitants, dont 60,6 en métropole et 1,8 en outre-mer.

L'espérance de vie à la naissance dépasse pour la première fois 80 ans, pour les hommes et les femmes réunis (80,2). Elle atteint 76,7 ans pour les hommes et 83,8 ans pour les femmes. Elle avait stagné en 2003 en raison de la mortalité exceptionnelle due à la canicule, mais si l'on compare 2004 et 2002, l'espérance de vie a progressé de 10 mois en deux ans. C'est nettement plus que la tendance des cinquante dernières années pendant lesquelles le progrès annuel moyen était de trois mois par an.

Deux siècles et demi de progrès de l'espérance de vie

L'espérance de vie est passée de moins de 25 ans en 1750 à plus de 80 en 2004, et deux raisons essentielles en sont la cause, d'abord le recul de la mortalité infantile, ensuite une plus longue survie des adultes. En 1750, le royaume de France avait une population inférieure à la moitié de la population actuelle, mais elle comptait plus de naissances : un million par an contre 765 000 actuellement. Mais, dès l'âge de 10 ans la moitié des enfants était décédée. D'où le très faible niveau de l'espérance de vie à cette époque. Elle a donc plus que triplé en deux siècles et demi.

La progression de l'espérance de vie n'a pas été régulière sur toute la durée. Elle a été en recul pendant les grands conflits internationaux, les guerres napoléoniennes, puis celles de 1870, de 1914-18 et de 1939-45. Mais ceci n'a duré que le temps des conflits, la progression reprenant ensuite sa tendance de fond. Les progrès se sont accélérés à certaines périodes, au tournant du 18^e et du 19^e siècles comme à la fin du 19^e. Ils ont ralenti aussi à d'autres moments, comme entre 1850 et 1870. Ces variations sont parallèles à celles de la mortalité infantile encore très élevée à cette époque et qui pèse beaucoup sur l'espérance de vie.

La forte progression autour de 1800 tient au recul très important de la mortalité des enfants grâce en partie à la vaccination contre la variole : le risque pour un nouveau-né de mourir dans sa première année passe en 20 ans de 275 pour mille à près de 185 pour mille. La stagnation au milieu

du 19^e siècle est concomitante d'une remontée de la mortalité infantile liée à l'industrialisation et à l'urbanisation qui dégradent les conditions de vie des enfants dans les villes. La forte augmentation à la fin du 19^e siècle vient essentiellement des progrès de l'hygiène et de la médecine liés à la révolution pastoriennne dont les enfants ont été les premiers bénéficiaires, ainsi que de la mise en place des premières politiques de protection de la petite enfance.

De la survie des enfants à la survie des adultes

Au 20^e siècle, la mortalité infantile continue de diminuer jusqu'à atteindre des niveaux extrêmement bas : 3,9 pour mille en 2004. Elle ne représente plus désormais qu'une part infime de la mortalité, et même si son recul se poursuit, il n'a quasiment plus d'effet sur l'espérance de vie. Celle-ci ne progresse donc qu'en raison des succès rencontrés dans la lutte contre la mortalité adulte, en particulier aux âges élevés où se concentrent de plus en plus les décès. Les progrès dans ce domaine sont relativement récents comme le montre l'évolution de l'espérance de vie à 60 ans.

Au milieu du 20^e siècle elle est encore proche de son niveau du 19^e, notamment du côté masculin : un homme de 60 ans pouvait espérer vivre encore entre 13 et 14 ans. Ce n'est qu'à la fin de la deuxième guerre mondiale qu'elle commence à augmenter chez les hommes, les progrès s'accéléralent ensuite jusqu'à atteindre 21,5 ans en 2004. la progression a commencé un peu plus tôt chez les femmes, dès le début du 20^e siècle, puis elle s'est aussi accélérée après 1945 jusqu'à atteindre 26,5 ans en 2004, soit 7,7 ans de plus qu'en 1954. Au milieu du 20^e siècle, les maladies infectieuses étaient encore la cause d'une partie importante des décès d'adultes et de personnes âgées. Leur recul a entraîné une augmentation sensible de l'espérance de vie à 60 ans. Mais comme pour les enfants, la part de ces maladies dans la mortalité totale a beaucoup régressé et les gains à attendre de la poursuite de leur recul est faible. Les maladies cardio-vasculaires et les cancers sont désormais les principales causes de décès à ces âges. Et ce sont les succès rencontrés dans la lutte contre ces maladies qui ont fait reculer la mortalité des adultes et des personnes âgées à partir de des années 1970, et fait progresser l'espérance de vie.

La mortalité due aux maladies du cœur et des vaisseaux a fortement diminué depuis un demi-siècle grâce aux progrès de la prévention et des traitements.

La mortalité par cancer, qui avait augmenté, régresse maintenant grâce aux diagnostics plus précoces et au recul des comportements à risque comme le tabagisme et l'alcoolisme.

Conséquence, un vieillissement de la population

D'une certaine façon c'est une évidence, quand on vit plus longtemps, la population vieillit. L'on prévoit donc une croissance rapide du nombre et de la proportion des personnes âgées jusqu'au milieu du siècle prochain. Mais en y regardant de plus près, ce constat est la résultante de deux causes majeures : le mouvement de fond de l'élévation de l'espérance de vie, et les fluctuations passées de la fécondité qui altèrent en quelque sorte le « calendrier » du phénomène.

Les générations du « baby boom » ont jusqu'à présent retardé le vieillissement de la population française, mais ces mêmes générations l'accélèrent à partir de 2005 quand elles arrivent à l'âge de la retraite. De la même manière, le vieillissement a été retardé en France ces dernières années par le fait que les générations qui atteignaient l'âge de 60 ans, étaient elles-mêmes peu nombreuses suite aux effets, directs ou indirects, de la Première Guerre mondiale.

Notre pays vieillira donc, et en conséquence, les maladies plus fréquentes des personnes âgées seront de plus en plus nombreuses, il faudra en tenir compte et y apporter des réponses appropriées à divers niveaux. Ces réponses se situeront soit au niveau national comme dans la gestion de systèmes tels que la Sécurité Sociale, soit dans nos communes où la présence des aînés sera plus importante, qu'elle soit individuelle, en couples, en familles ou collective par les maisons de retraite. Au niveau santé, il est ainsi admis qu'avec le vieillissement de la population, la maladie d'Alzheimer va devenir une priorité de notre santé publique. Elle touche aujourd'hui 800 000 Français, 600 000 personnes de plus de 75 ans en sont atteintes, et l'on dénombre près de 200 000 nouveaux cas par an. Or cette maladie n'est pas comme les autres, car si elle affecte d'abord le malade, elle touche aussi et souvent douloureusement tout son entourage, à commencer par la famille. Nous avons tous souhaité vivre plus longtemps, mais maintenant que dans notre ensemble nous y sommes parvenus, nous avons à voir, individuellement ou collectivement, quels comportements il y aura, volontairement ou non, à modifier. En somme, et d'une certaine façon, un nouvel enjeu de société.

Jean Paul DENIER

Le cinéma de Rémi

par michel louis boutaud

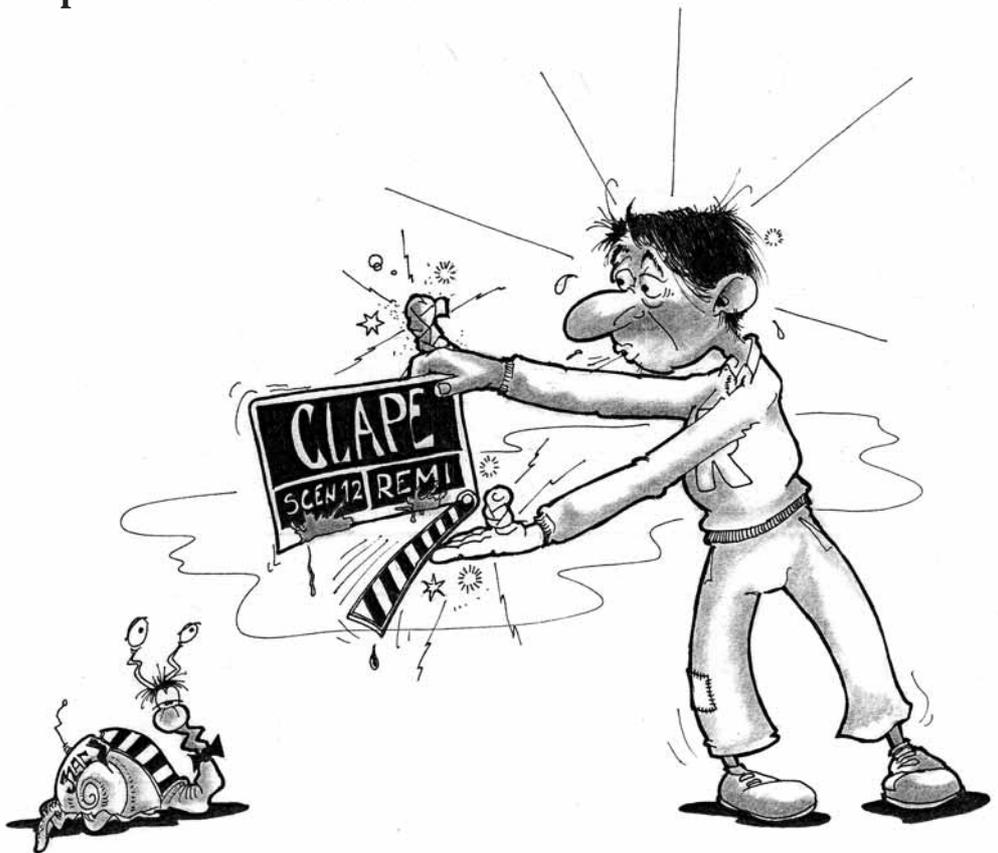
L'association REMI, comme tout le monde, a repris ses activités depuis la rentrée.

Si une rencontre cinéma a bien eu lieu le 21 octobre où tous les mordus de cinéma étaient présents, il y aura également **une date importante : le 10 décembre 2005 où nous aurons le plaisir de présenter en soirée de gala le dernier film de notre ami Christian Attard : *La Catinou***, une histoire régionale entrée dans la légende ! 60 minutes de pur bonheur.

Pour les habitués de nos rencontres, Christian Attard est bien connu puisqu'il a déjà présenté l'un de ses films à Auzerville (le 17 octobre 2003) qui avait pour titre : « *Du 16 pour Lebœuf* ».

Par la suite nous avons eu sa présence régulière accompagnée de son collaborateur et ami Jacques CAGNIEUL ; tous les deux, encyclopédies vivantes du cinéma, ont enrichi nos soirées par des anecdotes sur le métier du 7^e Art, mais ils ont aussi apporté à nos projections une qualité d'image et un son irréprochable, indispensables pour ce genre d'événement.

En Mars 2005, nous arrivions aux 7^e Rencontres Cinéma avec un festival de bandes annonce de films des années



50/60 et, en première partie de soirée, la présentation du petit film humoristique de l'association REMI où une poignée

d'Auzeillois(es) s'était prise au jeu sous la direction du réalisateur qui écrit ces lignes. Merci à tous.

Silence, on tourne !

Fort de ces expériences heureuses et, depuis longtemps dans la tête du dit réalisateur, le projet d'un « vidéo-film » va voir le jour au printemps/été 2006 ! Un film, un vrai avec scénario et acteurs ! On ne rigole plus.

D'ores et déjà une équipe est en train de se former. Des contacts ont été pris avec les responsables de la section théâtre du Foyer Rural, cela pour des rôles attribués à des enfants. Nous recherchons aussi des adultes jeunes et moins jeunes qui se sentiraient la vocation de jouer la comédie devant la caméra. À cet égard croyons aux propos du grand réalisateur Stanley Kubrick lorsqu'il disait : « On prend n'importe quel individu dans la rue et on peut en faire un acteur ». Pourquoi pas !

En tout cas notre casting doit débuter mi-novembre jusqu'à fin décembre voire janvier 2006.



Belinda, responsable du casting, aura également un rôle dans le film.

Bien entendu nous sommes tous bénévoles ! Après sélection, nous proposerons à nos candidats des stages simples et ludiques : « la petite école du cinéma » organisée par l'association REMI sera le point de « Rencontre » de l'équipe naissante. Bien évidemment, le souhait de REMI est de faire participer les

Auzeillois pour cette magnifique expérience enrichissante autour de la construction d'un film et par la suite sa réalisation. Toutes sortes de vocations peuvent naître par ce moyen d'expression ! Mais restons les pieds sur terre, nonobstant la part de rêve que nous vous offrons, **nous ne vous promettons pas d'être une Star après le tournage !** Nous vous donnons simplement le moyen de vivre des moments agréables et inoubliables, une belle aventure comme un grand moment sportif. Voilà le vœu de l'association REMI. Affaire à suivre...

Pour les conditions et tous autres renseignements, contactez-nous au plus vite par téléphone, demandez Belinda ou Michel Louis BOUTAUD le président de l'association REMI au 05 61 75 70 74

L'Europe dans la tourmente

Après deux « NON » successifs du rejet par la France et les Pays-Bas de la Constitution de l'Union européenne, la présidence du Royaume Uni et suite aux résultats des élections en Allemagne ; que devient l'Europe ?

Le rejet de la Constitution

Rien à craindre, on fait une pause. Le traité de Nice* longuement négocié sous la présidence française en 2000 reste applicable. Les citoyens mécontents ne rejettent pas l'Europe mais refusent une constitution qui ne répond pas à leur aspiration, en particulier pas assez sociale.

Sous la présidence du Royaume Uni : juillet à décembre 2005

Actuellement un difficile dossier à traiter : l'adhésion de la Turquie. Les Anglais sont résolument pour l'entrée de la Turquie dans l'Europe. Ils sont convaincus que dans un monde moderne des cultures différentes, en l'occurrence musulmanes et occidentales, doivent pouvoir prospérer ensemble. C'est pour sortir ce dossier de l'impasse dans laquelle il se trouve aujourd'hui que les Anglais ont convoqué une réunion extraordinaire des ministres des Affaires étrangères des 25, ce dimanche soir au Luxembourg, car lundi matin commenceront des négociations cruciales, celles de l'adhésion de la Turquie. Cette réunion très importante pourrait une nouvelle fois déboucher sur une crise majeure de l'Europe avec cette fois l'Autriche qui pose problème puisqu'elle bloque le cadre des négociations. L'Autriche souhaite aujourd'hui une solution alternative : autre chose qu'une adhésion claire et entière de la Turquie. Cette réticence de l'Autriche est aussi observée aux Pays-Bas, en Allemagne et en France.

Le moins qu'on puisse dire c'est qu'il n'y a aucun consensus sur ce dossier. Et alors les Anglais vont tenter de peser de tout leur poids, toute la semaine prochaine, pour convaincre les plus réticents.

Tony Blair est peut-être l'un des meilleurs avocats de l'adhésion de la Turquie à l'UE. Avec ses ministres, il a profité, cette semaine, du congrès de leur parti pour défendre la candidature d'Ankara. Son ministre des

Affaires étrangères Jack Straw emploie à cette occasion des grands mots, selon lui « Refuser l'adhésion serait une immense trahison envers ce pays. L'U.E. doit changer avec le monde qui change. La Turquie perdrait beaucoup en cas de « NON », mais l'Europe et ses peuples perdraient encore plus. Si au contraire nous sommes capables d'accueillir la Turquie, elle deviendra un modèle de démocratie et de modernité, un pays à majorité musulmane, un brillant exemple dans la région. »

On ne retrouve pas du tout cet enthousiasme au parlement européen. Son dernier vote, devant les conditions de négociations, reflète les profondes divergences des Etats membres. Il en est de même en France. En fait ce sont les opinions publiques qui tiennent véritablement ce dossier. Alors seuls les Anglais restent aujourd'hui convaincus que l'entrée de la Turquie, un pays laïque à majorité musulmane, resterait un symbole pour une Europe moderne.

Les élections législatives en Allemagne

Les résultats de ces élections ne donnent aucune majorité aux deux partis principaux pour gouverner seul le pays. Merkel (parti CDU, chrétien démocrate) et Schroeder (parti SPD, social démocrate) cherchent des alliés improbables afin d'obtenir une majorité. Les Libéraux et les Verts disent non aux propositions respectives des deux « leaders » principaux. C'est donc la paralysie. L'Allemagne risque d'accepter une cohabitation des deux grands partis comme précédemment en France, avec tous les inconvénients bien connus des Français. Wait and see (attendre et on verra).

Tho Kha Vang

* Consulter la Nouvelle Lettre d'Auzeville n° 51 page 32 : le Traité de Nice

Carnet noir

Albert BARRAQUE nous a quittés cet été. Nous lui rendons hommage.

Albert BARRAQUE était né le 20 novembre 1915, pendant la 1^{re} guerre mondiale, dans un magnifique village du pays basque, Espelette, aujourd'hui bien connu.

Il fit toute sa carrière militaire dans une époque particulièrement dure, difficile : 2^e guerre mondiale puis toutes les guerres de décolonisation. Quatre enfants naquirent de son mariage avec Lucienne POTTIER.

En 1968 Albert BARRAQUE et son épouse Lucienne arrivent à Auzeville-Tolosane. Ils emménagent dans une maison du lotissement les Iris Bleus. C'est là qu'après avoir, des années durant, parcouru une partie du monde ils vont enfin prendre racine.

Ils vont s'impliquer dans la vie communale. Albert crée la section locale des Anciens Combattants dont il va tout naturellement assurer la présidence pendant plusieurs années. Il participe activement à toutes les manifestations de la section, à toutes les cérémonies commémoratives avec beaucoup de constance jusqu'à ces derniers mois où la maladie, implacable, l'en empêche. Lucienne, sa fidèle épouse est très présente et l'accompagne toujours.

Tous ceux qui ont connu Albert BARRAQUE ont d'abord été frappés par son extrême gentillesse. Toujours affable, courtois, avenant, souriant et d'une discrétion exemplaire.

Il avait un profond respect pour les autres. Il était toujours indulgent à leur égard et sensible à leur sort parce qu'il était profondément bon et juste.

D'une nature gaie, il aimait raconter des histoires. Nous garderons aussi de lui le souvenir de ces repas des Anciens Combattants, le 11 novembre, ou encore de ceux des aînés auxquels il participait toujours avec un réel plaisir car il aimait ces moments privilégiés de convivialité. Il savait les animer en nous racontant ces histoires drôles, avec sa façon bien à lui et l'on ne se lassait pas de l'écouter. Un grand merci Albert pour tout ce que tu nous a apporté, pour ton amour de la vie, pour ton amour des autres.

François-Régis VALETTE



État civil



MARIAGES

Maud Tournié et Guillaume Casse	9 juillet
Marie Lenormand et Eric Legros	23 juillet
Marie-Eve Vaillancourt et Mathieu Deleris	26 août
Christel Delbosc et Richard Saint-Arroman	3 septembre
Mireia Zaragoza Soto et Christophe Gracia	10 septembre
Amélie Loth et François Dietlin	10 septembre
Jamila Mekhrini et Pierre Bouchardy	10 septembre
Sophie Girod et Pierre Fullana	22 octobre

NAISSANCES



Fantino Rivera	11 juin
Antoine Bonnet	13 juillet
Marion Soulet	21 juillet
Clément Castor	21 septembre
Maëlys Elie	9 octobre

DÉCÈS

Yvonne Mest veuve Laborde	25 juin
Lucienne Labat	30 juin
Pierre Vellas	11 juillet
Jacques Paoli	13 juillet
Simone Coste	18 juillet
André Dauban	27 juillet
Albert Barraqué	30 juillet
Luigia Terzi veuve Basso	6 août
Pierre Massol	17 août
Jean-Marie Destombes	23 août
Conception Trias veuve Hernandez	27 août
Yvonne Cayrol veuve Brassie	29 août
Léontine Blanc veuve Bergès	11 septembre
Hugues Vie	28 septembre
Gatumel Elie	3 octobre
Ortége Antoine	8 octobre
Faux Marguerite veuve Margail	9 octobre

Nous nous associons à vos joies et à vos peines

Carnet noir

**Pierre Vellas nous a quittés cet été.
Nous lui rendons hommage.**

Professeur de droit international public et fondateur des Universités du Troisième Âge, Pierre VELLAS a été directeur de l'Institut d'Études Internationales et des Pays en Voie de Développement à l'Université de Toulouse où il a formé de nombreux cadres et dirigeants des Pays d'Afrique, du Moyen Orient et d'Asie. Ses missions internationales l'ont conduit à participer aux actions des Organisations des Nations Unies, en particulier l'OMS et le BIT, et en faveur des populations des pays du tiers monde. Il a conduit et animé les programmes de développement économiques et sociaux notamment en Tunisie, au Maroc et au Sénégal. Mais c'est dans son lieu de résidence principale, dans la commune d'Auzeville-Tolosane, où il pouvait à la fois se ressourcer et continuer à travailler dans un environnement préservé qu'il a toujours voulu privilégier son art de vivre.



C'est à Auzeville qu'il a eu l'idée d'associer les générations dans les universités en créant la 1^{re} université du Troisième Âge dont le succès a été mondial avec, aujourd'hui, trois associations internationales des Universités du Troisième Âge.

Président de l'Académie de l'Air et de l'Espace dont il a été un des fondateurs avec André Turcat, il a été également président de l'Académie de Législation et membre de l'Académie du Languedoc.

Ses ouvrages sur la société et la santé au troisième âge l'ont conduit à coordonner de nombreuses actions de solidarité internationale à la fois en France et dans les pays en développement.

François-Régis VALETTE

NUMÉROS UTILES

URGENCES

● SAMU - CENTRE ANTI-POISON	15 ou 05 61 49 33 33
● POMPIERS - CENTRE DE SECOURS	18
● GENDARMERIE DE CASTANET	17 ou 05 34 66 69 80
● Services Départements des Eaux et Assainissements	05 61 17 30 30
● EDF - URGENCE ÉLECTRICITÉ	0 810 131 333
● GDF - URGENCE GAZ	0 810 131 433

PRATIQUE

● MAIRIE :	05 61 73 56 02
lundi au vendredi, 8 h 30 à 17 h 30	Fax : 05 61 73 55 63
samedi de 10 h 00 à 12 h 00	

● POSTE :	05 61 73 67 51
lundi au vendredi, 15 h 30 à 18 h 00	
● ÉCOLE MATERNELLE	05 61 73 25 57
● ÉCOLE PRIMAIRE	05 61 73 56 16
● CRECHE L'EAU VIVE	05 61 75 10 88
● FOYER RURAL	05 61 75 69 41
● CASTANET TAXIS	05 61 73 47 47
● TAXI	05 62 88 34 42 ou 06 70 01 84 61

Pour tous ceux qui sont demandeurs d'emploi, ont un problème, veulent communiquer une information, recherchent quelque chose ou quelqu'un, n'hésitez pas, osez le Téléx, le supplément aux Infos Municipales. Le Téléx paraît au moins une fois par mois. Renseignez-vous à la Mairie !

INFOS SANTÉ

À Auzeville-Tolosane

Notez que la gendarmerie de Castanet (05 34 66 69 80) est en mesure de vous renseigner sur les permanences des médecins, pharmaciens et infirmiers ainsi que pour les autres services d'urgence (ambulances, taxis, ...).

CHIRURGIEN DENTISTE

● D^r ALBERNY - 37, chemin de l'Église 05 61 75 91 25

INFIRMIERE

● M^{me} ARACIL - 51, chemin de l'Église 05 61 75 90 82

PHARMACIE

● M^{me} DUROU - 31, chemin de l'Église 05 61 73 46 92

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

● M^{me} CLUSEAU - 37, chemin de l'Église 05 62 19 02 00
● M. JOLY - 37, chemin de l'Église 05 61 75 03 03

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

● D^r CAZIN-LESCOURET - 37, chemin de l'Église 05 62 19 04 74
● D^r LELONG - 9, chemin de l'Église 05 61 73 32 25



PHARMACIES DE GARDE

des dimanches et jours fériés uniquement

BABOUCHEAN	5, avenue d'Occitanie	RAMONVILLE	05 61 73 22 82
BUISSON	Place Pablo Picasso	RAMONVILLE	05 61 73 40 30
CHABRERON, CARPENTIER, FABRE (PHIE TOLOSANE)	20, avenue Tolosane	RAMONVILLE	05 61 73 20 71
DUROU	31, chemin de l'Église	AUZEVILLE	05 61 73 46 92
ETESSE (PHIE LA RABAUDIÈRE)	14, boulevard des Genêts	CASTANET	05 62 19 11 60
FEDOU (PHIE DU COLLÈGE)	5, place Clémence Isaure	CASTANET	05 61 27 86 53
GUICHOU, LIMOUSY, MARRAKCHI (PHIE DU LAURAGAIS)	24, avenue du Lauragais	CASTANET	05 61 27 75 85
LEPARGNEUR	7, avenue d'Occitanie	PECHABOU	05 34 66 29 01
MARTINEAU	Rond-point S. Allende	RAMONVILLE	05 61 75 92 56
POPINEAU / VERGNE	7, avenue de Toulouse	CASTANET	05 61 27 77 69
SPERTE	63, avenue Tolosane	RAMONVILLE	05 61 73 31 57

OCTOBRE

23 CHABRERON,
CARPENTIER, FABRE
30 ETESSE

NOVEMBRE

1^{er} ETESSE
6 FEDOU
11 MARTINEAU
13 MARTINEAU
20 GUICHOU
LIMOUSY & MARRAKCHI
27 SPERTE

DECEMBRE

4 POPINEAU & VERGNE
11 BABOUCHEAN
18 **DUROU**
25 LEPARGNEUR

Jour de...



...Fête

